



Guadeloupe
Guyane
Martinique



COLLECTION RÉFÉRENCES

Systèmes bovins viande aux Antilles et Guyane

Actualisation conjoncture économique 2017



INTRODUCTION

DES RÉFÉRENCES POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

Produire de la viande bovine aux Antilles et en Guyane nécessite de respecter les contraintes du climat, des sols et de s'adapter aux disponibilités fourragères. De fait, les exploitations qui produisent des bovins viande dans ces territoires couvrent une large diversité de situations, de conduites et de modes d'alimentation. Leur dimension, les races des bovins, les modes de finition employés constituent les bases de fonctionnements logiques et adaptés.

Destiné à décrire ces fonctionnements d'élevage et les performances qu'on doit en attendre, le projet « Réseaux de références » a été engagé depuis une dizaine d'années dans les départements d'Outre Mer avec le soutien du POSEI. Il s'est basé sur le suivi technico-économique d'une soixantaine d'élevages représentatifs de la production locale. Ce dossier présente aujourd'hui les résultats de quelques systèmes majeurs de ces régions.

Construits à partir d'observations concrètes en ferme, ces systèmes de production fournissent des références et des objectifs accessibles. Ils donnent des repères aux éleveurs pour piloter leur exploitation ou établir des projets ainsi que des références aux conseillers dans leur action d'aide à la décision. Plus généralement, ces systèmes modélisés sont disponibles pour tous travaux de prospective sur les adaptations à venir des élevages.

Nos remerciements vont plus particulièrement aux éleveurs des Réseaux d'élevage pour leur disponibilité et leur contribution active à l'élaboration de ces références. Nous remercions aussi l'ensemble des organismes qui ont contribué à l'établissement de ces cas-types, les organismes de la filière (SCEBOG, CODEM....) et les centres de gestion.

Que ce dossier puisse aider l'ensemble des acteurs de la filière à répondre aux enjeux du futur.

Louis-Daniel Bertome

*Président de la Chambre
d'agriculture de la
Martinique*

Patrick Sellin

*Président de la Chambre
d'agriculture de la
Guadeloupe*

Albert Siong

*Président de la Chambre
d'agriculture de la Guyane*

Gérard Blombou

Président de l'IGUAVIE



Rédaction et relectures : Frédéric MARIE (Chambre d'agriculture de Martinique), Nathalie CONDINA (Chambre d'agriculture de Guyane), Gerty CANEVAL et Valérie MAROUDIN (Cap'Viande), Stéphanie JOCK (Sélection Créole) et Patrick SARZEAUD (Institut de l'Élevage). Contributions : Jocelyn FAGON et Arnault VILLARET (Institut de l'Élevage)

LEXIQUE - Définition des critères – lexique

Structures et systèmes

Intitulé	Définition	Remarques - Mode de calcul
SAU	Surface Agricole Utile	Ensemble des surfaces utilisées
SFP	Surface Fourragère Principale	Ensemble des surfaces fourragères
UMO	Unité de Main d'œuvre	Évalué à partir des bilans travail
UGB	Unité Gros Bovins	A partir des effectifs mensuels des catégories
UGB/ha	Chargement fourrager moyen annuel	Niveau d'intensification fourragère

Troupeau

Veaux sevrés/vêlage	Veaux sevrés par vêlage	Nombre de veau sevré pour chaque vêlage
IVV	Intervalle vêlage-vêlage	Observations Bovins Croissance
Production brute de viande vive	Volume de viande vendue + autoconsommée - achetée +/- la variation d'inventaire	Tous ces critères étant exprimés en poids vif. Ramené par UGB et par vêlage
GMQ	Gain moyen quotidien	Gain de poids vif rapporté à la période

Système fourrager

Stocks fourragers	Ensemble des stocks fourragers en matière sèche rapportés par UGB	Y compris paille alimentaire En valeur brut (hors pertes au champ)
Chargement au pâturage	Ares de surface en herbe disponible par UGB pâturant par période (rapporté aussi par vêlage)	Intégrant pâture précoce (déprimage ou pâture avant labour). Les périodes dépendent des retours en exploitation des parcelles.

Coût de production

Coût alimentaire	Ensemble des charges alimentaires du troupeau	Coût des concentrés achetés et produits (retenus au prix de cession)+ coûts de la SFP
Frais d'élevage	Ensemble des frais divers d'élevage	Frais vétérinaires, achat de paille, taxes, autres frais d'élevages (repro, contrôle de performance, ...)
Coût des surfaces	Ensemble des charges de gestion des surfaces	Fertilisation, semences, traitements et travaux par tiers et divers (taxes..)
Charges de mécanisation	Regroupement des postes liés à l'équipement matériel	Travaux par tiers (y compris récolte), carburant, entretien et petit matériel, amortissement
Charges de bâtiment	Regroupement des postes liés à l'équipement bâtiment	Entretien des bâtiments, amortissement (calculé en méthode linéaire sur 10 et 15 ans, eau et électricité)

Bilan commercial

Prix du kg vif vendu	Prix moyen de la viande vendue.	Ensemble des recettes issues des ventes bovines rapporté au kg vif vendu
Prix des animaux	Prix payés aux éleveurs	Prix nets des frais de commercialisation

Efficacité et sensibilité économique

EBE	Excédent Brut d'Exploitation	Produit brut - Charges opérationnelles - Charges de structure hors amortissements et frais financiers
EBE/PBT	EBE en % du produit brut total	Efficacité économique
Résultat courant	Revenu agricole	EBE - amortissements et frais financiers
Résultat disponible	Trésorerie	EBE - annuités
Marge brute	Marge brute avec et sans aides couplées	Produit (avec/sans aides couplées: ADMCA...) - charges élevage (aliment et frais d'élevage).

Sensibilité du système

A la productivité	+/- 1% de veau sevré par vêlage	+/- valeur moyenne d'un animal vendu
Aux croissances des animaux	+/- 10 kg de poids vif par animal vendu	+/- 10 kg x nb animaux vendus x prix moyen du kg vif vendu
A la conjoncture	+/- 0.10 €/kg vif de prix de vente ou de coût de production	+/- 0.10 x production brute de viande vive.

Systèmes bovins viande aux Antilles et Guyane

La production de viande bovine possède un rôle important sur l'entretien du territoire et sur l'approvisionnement alimentaire des régions d'Outre Mer. Elle intervient aussi notablement dans le maintien du tissu rural. Les « Réseaux de références », dispositif animé conjointement par les Chambres d'agriculture et l'Institut de l'Élevage, permet de décrire les différentes façons de produire de la viande bovine de manière durable et rentable dans ces départements. Ce dossier est la concrétisation de plusieurs années d'observation de fermes réelles, de leur fonctionnement et de leurs performances techniques et économiques. Présentées sous forme de cas-type, ces systèmes illustrent toute la diversité des situations et des contextes : de l'élevage de taille modeste, complémentaire de la culture de canne à sucre en Guadeloupe, en passant par les élevages naisseurs ou naisseurs-engraisseurs spécialisés martiniquais, jusqu'aux grands élevages extensifs guyanais.

Ce dossier servira donc aux éleveurs pour se comparer et se donner des objectifs d'amélioration technique et économique, aux conseillers pour accompagner les producteurs dans leur métier et aux décideurs pour présenter la production bovine de ces départements et orienter l'avenir des élevages.

Les performances économiques seront actualisées dans les futures conjonctures.

CONTACTS :

Frédéric MARIE - Chambre d'agriculture de Martinique
Tél : 05 96 51 75 75 - references.pa@martinique.chambagri.fr

Nathalie CONDINA - Chambre d'agriculture de Guyane
Tél : 05 94 29 61 95 - nathalie.condina@guyane.chambagri.fr

Gerty CANEVAL - Cap'Viande
Tél : 05 90 32 00 84 - gerty.caneval@capviande.com

Valérie MAROUDIN - Cap'Viande
Tél : 05 90 32 00 84 - valerie.maroudin@capviande.com

Stéphanie JOCK - Sélection Créole
Tél : 05 90 81 45 29 - selectioncreole@gmail.com

Patrick SARZEAUD - Institut de l'Élevage
Tél : 02 22 74 03 81 - patrick.sarzeaud@idele.fr



Document édité
par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr
Achévé d'imprimer
en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018
Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne Maigret
Crédit photos : Institut de l'Élevage,
Chambres d'agriculture



RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.



Guadeloupe
Guyane
Martinique



6 CAS TYPES POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

Actualisation conjoncture économique 2017

Ce dossier présente 6 systèmes bovins viande caractéristiques des Antilles et de la Guyane. Ces départements couvrent une large diversité de contextes humains et pédoclimatiques qui expliquent en eux-mêmes la grande variabilité des conduites, des races employées et des productions. Il ne s'agit pas ici de mettre en comparaison des fonctionnements qui sont tous adaptés à des conditions de production spécifiques mais d'illustrer les pratiques d'élevage et les performances attendues en année moyenne.

Tableau des 6 cas-types décrits

	Martinique			Guadeloupe	Guyane	
	Naisseur	NE sans achat	NE avec achat	NE canne à sucre	Grand domaine	Valorisation foncier
SAU (ha)	40	30	30	11	230	230
UMO	1,5	1,2	1,3	1	4	2
dont familial	1	1	1	1	2	1,5
Vaches allaitantes	70	33	33	9	160	75
Race	Brahman			Croisé	Brahman	
Production	Sevrans	Jeunes bovins finis			Jeunes bovins finis	
Chargement (UGB/ha)	2	1,8	1,9	3	1,4	de 1 à 1,5

Ces systèmes se différencient sur la plupart de leurs composantes :

- la dimension : des petits élevages bovins Guadeloupéens complémentaires de la culture de canne à sucre aux grands domaines Guyanais installés sur la mise en valeur des espaces fonciers disponibles,
- la race des bovins : principalement Brahman, pour ses aptitudes à produire en conditions difficiles, aux vaches créoles plus mixtes,
- la gestion des surfaces : herbagères et extensives en Guyane, autonomes sur l'herbe en Martinique et usant des co-produits en Guadeloupe.

Tableau de résultats des conduites animales dans les 6 cas-types

	Naisseur	NE sans achat	NE avec achat	NE canne à sucre	Grand domaine	Valorisation foncier
Vêlages (nb)	70	31	31	7	160	65
Taux de productivité	80 %	75 %	75 %	65 %	79 %	68 %
Taux de mortalité	4 %	3 %	3 %	7 %	6 %	5 %
Production kg vif/UGB	205	210	235	190	220	140
Production kg vif/ha SFP	405	380	450	565	149	194
Concentrés (kg/UGB)	168	318	370	267	56	87



Dans ces systèmes, la productivité animale est fortement dépendante de la réussite de la reproduction et de la qualité de l'alimentation pour élever et engraisser les bovins. Les logiques les plus extensives sont moins productives mais elles sont aussi plus économes en intrants, donc plus autonomes. Les petits troupeaux sont très sensibles aux aléas sanitaires.

QU'EST-CE QU'UN CAS TYPE ?

Un cas-type présente le fonctionnement cohérent d'une exploitation en rythme de croisière pour un système et un contexte donné. Plus précisément, il décrit des choix techniques mis en œuvre au niveau des animaux, des surfaces et des investissements pour des productions et des contraintes structurelles clairement identifiées. Il présente donc le résultat économique que l'on peut espérer du bon fonctionnement de l'ensemble et donne des repères aux exploitations en phase de croisière ou en phase d'évolution.

COMMENT EST-IL CONSTRUIT ?

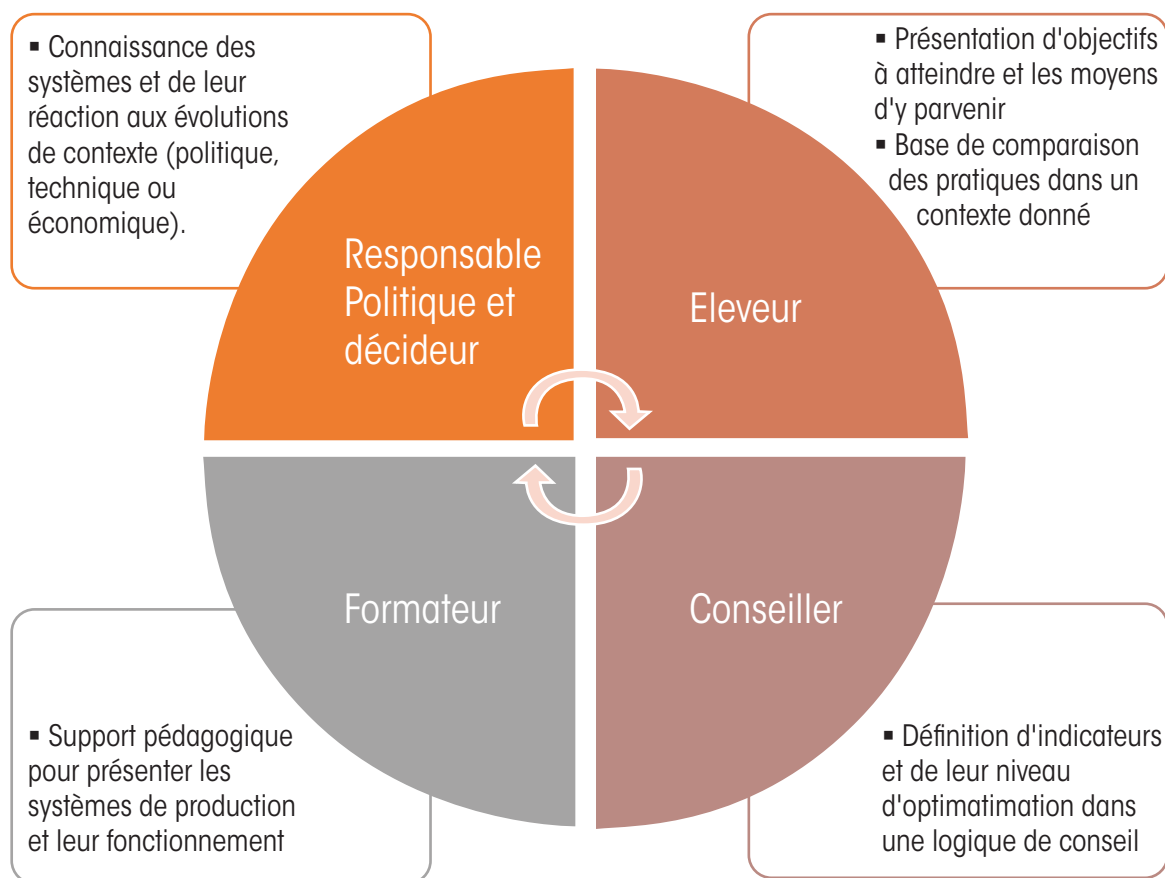
Le cas-type n'est pas une simple approche statistique. Il n'est ni la moyenne des résultats observés dans le cadre du réseau, ni l'exploitation la mieux optimisée.

Il s'agit d'un modèle se rapprochant plutôt de l'étude de cas renouvelée sur plusieurs élevages et sur plusieurs années. L'exploitation « pivot » obtenue, est donc représentative de la logique de fonctionnement à l'intérieur d'un groupe ; ses résultats sont par la suite modulés par l'expertise de techniciens. Les performances décrites au sein de ce système sont donc favorables, voire supérieures à la moyenne, et constituent des objectifs à atteindre ou atteignables par tous les éleveurs. Elles représentent en général le 1/3 supérieur des éleveurs pour un type donné.

Les cas-types présentés dans le cadre de ce document, sont réalisés à partir du suivi des fermes du réseau de 2010 à 2017 (résultats technico-économiques) et de la conjoncture 2017 (prix de vente des animaux, d'achats des aliments, des engrais, etc.).

A QUOI CELA SERT ?

La valorisation du cas-type dépend du destinataire finale :



CAS-TYPE : GUIDE DE LECTURE

La description globale des systèmes est faite dans les fiches à suivre. Elle resitue les différents types d'atelier dans leur historique, leur localisation et leur logique de fonctionnement : gestion des troupeaux, régimes alimentaires et bilans fourragers, performances des troupeaux et résultats économiques des systèmes.

Principales caractéristiques du système de production (page 1)

Il s'agit des principales composantes du système en terme de structure et de fonctionnement : Type de production et dimension de l'atelier, Surface Agricole Utilisée, niveau d'intensification, production complémentaire. Le système est replacé dans son contexte régional et dans son historique.

Présentation du système

Assolement : descriptif de la gestion des surfaces selon leurs potentialités et contraintes place de l'herbe et des cultures, rotations engagées...

Atouts/Contraintes : lecture des points forts et points faibles des systèmes face à leur durabilité et leur adaptation aux fluctuations de contexte économique (autonomie alimentaire, réponse au marché, sensibilité économique...).



Martinique



SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR EN MARTINIQUE



Système naisseur en croisement. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et des taureaux de races bouchères. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'à l'âge de 7-8 mois à un poids moyen de 220 kg vif. Il se situe principalement dans la partie centrale et au sud de la Martinique, dans les zones les moins arrosées de l'île.

Exploitation
1,5 UMO
sur 0,5 vache

40 ha
SAU

70 vaches
allaitantes
79 UGB

Système bovin viande
Type « naisseur spécialisé »

205 kg de
viande/UGB
2 UGB/ha SFP

Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 60 ha
- Cheptel de 20 à 120 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



Atouts

- Faibles charges de mécanisation
- Reproduction en monte naturelle
- Bon niveau de croissance des veaux sous la mère
- Bonne efficacité économique

Contraintes

- Fort impact des résultats de reproduction sur le revenu de l'exploitation
- Incidence forte des fluctuations des prix des sevrans et des concentrés sur la performance économique





Fonctionnement du troupeau

Le schéma de fonctionnement décrit une organisation en croisière de la production de viande bovine à partir de la répartition annuelle des vêlages et de la destination des produits. Les résultats techniques fournissent les repères relatifs à la reproduction, aux performances de production et de croissance.

LE TROUPEAU VIANDE

70 vaches allaitantes de race Brahman

79 UGB

Fonctionnement du troupeau

Le cheptel en croisière

73 femelles mises à la reproduction

↓

2 taureaux

↓

70 vêlages

↓

67 veaux sevrés

↓

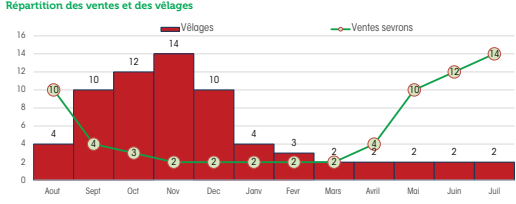
67 sevrans mâles et femelles

Ventes annuelles

	Nb	Poids
Sevrans M Brahman	7	210 kg vif
Sevrans M croisés	26	245 kg vif
Sevrans F Brahman	6	200 kg vif
Sevrans F croisées	28	229 kg vif
Achats		
Génisse viande 24 mois Brahman	1	200 kg carc
Réformes maigre Brahman	12	225 kg carc
Taureau réforme Blond d'Aq.	1	415 kg carc
Achats		
Génisses élevage 12-24 mois Brahman	14	350 kg vif
Taureau repro Achat 18/24 mois Blond d'Aq.	1	600 kg vif

Les vêlages sont souvent étalés avec toutefois un pic sur le dernier trimestre. Le renouvellement du troupeau se réalise par l'achat de génisses pleines issues du programme génétique Brahman. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de races bouchères. On préconise 1 taureau pour 35 femelles maximum.


Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	83 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	4 %
Taux de renouvellement	19 %
Taux de productivité numérique*	80 %
IVV (j)	440
UGB viande/vache allaitante	1,13
Production viande vive	16 200 kg vifs
soif	205 kg vifs/UGB

* Valeur soif ou soif vendue avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



Gestion des surfaces

Le schéma de gestion des surfaces fourragères présente la répartition pâture/stock fourrager par période et les pratiques d'ajustement au besoin des animaux. Les stocks sont dissociés par mode de récolte. Les surfaces sont rapportées par UGB pâturant et par vêlage.

Remarque : le système fourrager est décrit en année standard sans à-coup climatique.

Remarque : ces valeurs traduisent les pratiques des éleveurs et ne sont pas toujours optimisées. Les rendements des surfaces sont ceux observés en ferme.



LES SURFACES 40 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourrager

SFP (ha)	40 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Fertilisation N par ha SFP	100 N
Production de viande vive/ha SFP	405 kg vifs
Chargement corrigé	2 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	51 ares/UGB
Consommation de concentrés	13,3 T
soit	168 kg/UGB

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâturage tournant. Les jeunes reçoivent une complément de concentré dans des nourisseurs sélectifs. Les mères peuvent bénéficier d'un supplément énergétique à base de bananes, si l'éleveur peut en disposer. La pousse de l'herbe est maximale sur la période d'hivernage (second semestre de l'année). En cas de coréme sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles s'il peut bénéficier du réseau d'eau agricole.



Résultats économiques (page 4)

Pour chaque système, ce tableau reprend la composition du Produit Brut d'Exploitation en distinguant la part réservée à l'atelier bovin viande et le détail des principaux postes de charges opérationnelles et de structure.

Ce compte donne trois résultats :

- l'Excédent Brut d'Exploitation, indicateur d'efficacité économique intégrant les charges sociales,
- le Revenu Agricole, évaluant la rentabilité de l'exploitation après amortissements et frais financiers,
- le revenu disponible après règlement des annuités, qui reste en trésorerie pour vivre et autofinancer de nouveaux investissements.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Résultats en conjoncture 2016 - exploitation en croisière

Produit brut	91 565 €	Charges	56 910 €
(% du PB)	91 565 € par UMOI	(% du PB)	
35 % Viande troupeau allaitant :	31 660 €	20 % Charges opérationnelles :	18 300 €
Vente animaux	61 160 €	Animales	8 510 €
6 Sœurs F Brahman à 600 €	3 600 €	Concentrés et minéraux	5 320 €
28 Sœurs F créoles à 710 €	19 880 €	Frais d'élevage	590 €
1 Génisse él. 12-24 mois Brahman à 1 180 €	1 180 €	Frais vétérinaires	2 600 €
12 Réformes maigres Brahman à 885 €	10 620 €	Divers animaux	0 €
7 Sœurs M Brahman à 630 €	4 410 €	Surfaces SFP	9 790 €
26 Sœurs M créoles à 730 €	18 980 €	Engrais	9 720 €
1 Taurillon réforme 79 à 2 490 €	2 490 €	Semences et phyto	70 €
Achat animaux	-29 500 €	Divers surfaces	0 €
14 Génisses élevage 12-24 mois 81 à 1 750 €	24 500 €	42 % Charges structurelles :	38 610 €
1 Taurillon repro achat 18-24 mois 79	5 000 €	Hors amort. et frais financiers	38 610 €
65 % Aides :	59 905 €	Travaux par tiers	0 €
Aides PAC 1 ^{er} pilier	34 180 €	Charges sociales exploitant	1 600 €
dont ADMCA	17 750 €	Transport	780 €
Aides 2 nd pilier	4 725 €	Outillages	2 440 €
dont PHAE	0 €	Entretien matériel	7 250 €
dont ICHN	4 725 €	MO salariable	10 750 €
Aides POSEI	21 000 €	Foncier	5 390 €
		Autres achats externes	10 380 €
		38 % Excédent brut d'exploitation	34 655 €

Approche trésorerie

Annuité	1 250 €
soit 13,6 % du PB	
Revenu disponible	33 405 €
soit 33 405 € par UMOI	

Approche comptable

Amortissements	2 400 €
Frais financiers	250 €
Revenu agricole	32 005 €
soit 32 005 € par UMOI	

Sensibilités

La rentabilité repose sur une bonne productivité du troupeau et la maîtrise des charges. Le principal poste est celui des engrais nécessaires pour bénéficier d'une production d'herbe significative toute l'année. Les charges d'équipement sont réduites au maximum mais le poste de main-d'œuvre salariée (0,5 UMOI) pèse sur le résultat. Ce système est efficace et dégage 38 % d'excédent brut sur produit.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Novembre 2017
ISBN : 978-2-36343-987-4
Novembre 2017 - Référence Idèle : 0017 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Président MARIE - CA Martinique - Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA - CA Guyane - Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK - Sélection Créole - Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD - Institut de l'Élevage - Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE
Les Réseaux de Références en Élevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.



Sensibilité du système

Quelques chiffrages montrent la variabilité des critères aux écarts de productivité ou de conjoncture.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idèle : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE - CA Martinique - Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA - CA Guyane - Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK - Sélection Créole - Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD - Institut de l'Élevage - Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Élevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.





Martinique

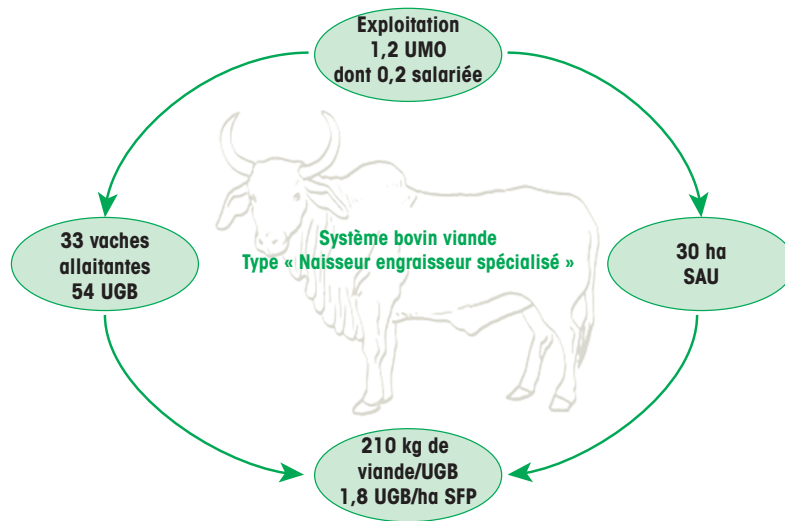


SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR SANS ACHAT EN MARTINIQUE

Actualisation conjoncture économique 2017



Système naisseur-engraisseur avec engraissement des veaux issus de l'exploitation. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et un taureau de race bouchère. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage. L'engraissement se poursuit à l'herbe avec une complémentation en concentrés. Enfin, la commercialisation intervient vers l'âge de 18-20 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 65 ha
- Cheptel de 15 à 70 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



Atouts

- Faibles charges de mécanisation
- Reproduction en monte naturelle
- Bonne efficacité économique

Contraintes

- Fort impact des résultats de reproduction sur le revenu
- Pas de stock fourrager en cas de déficit d'herbe
- Forte dépendance à la disponibilité des concentrés
- Incidence forte des fluctuations de prix des concentrés sur le revenu de l'exploitation

COLLECTION RÉFÉRENCES

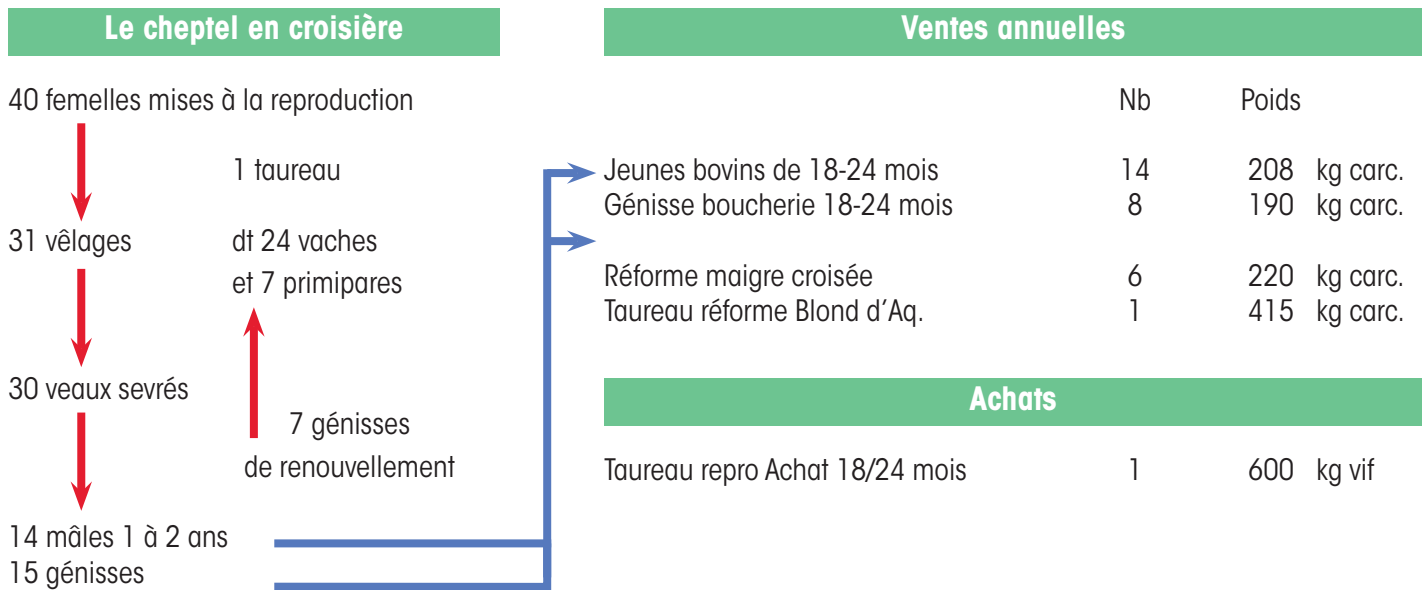


LE TROUPEAU VIANDE

30 vaches allaitantes croisées ou Brahman

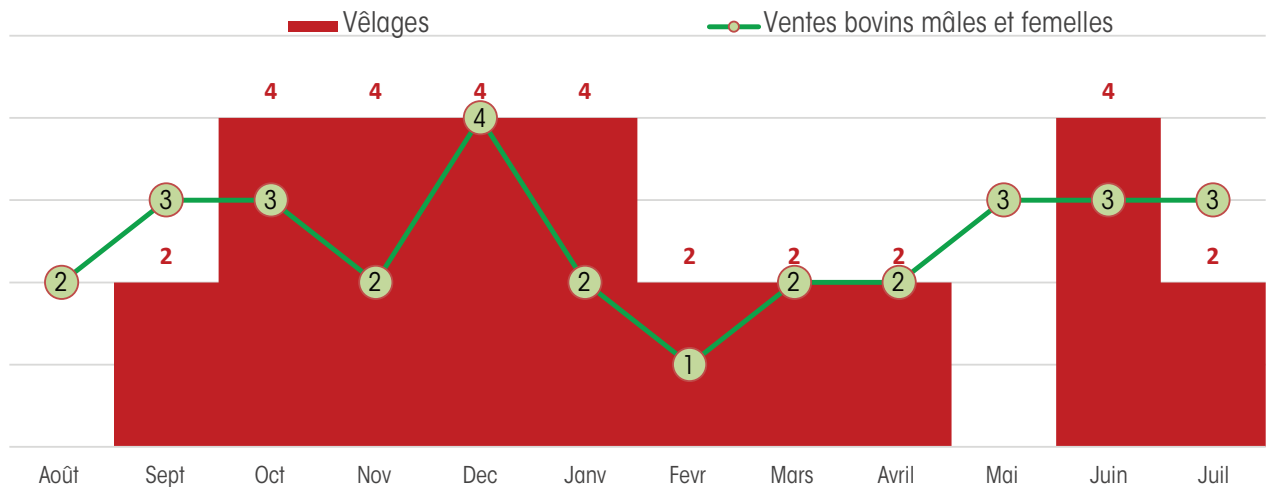
54 UGB

Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau s'effectue par des génisses nées sur l'exploitation. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de race bouchère. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers l'âge de 18-20 mois à un poids carcasse d'environ 210 kg pour les mâles et 190 kg pour les femelles. On observe la perte d'un jeune bovin pendant la période d'engraissement.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	78 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	3 %
Taux de renouvellement	23 %
Taux de productivité numérique*	75 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) (j)	470
UGB viande/vache allaitante	1,64
Production Brute de Viande Vive	11 390 kg vifs
soit	210 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



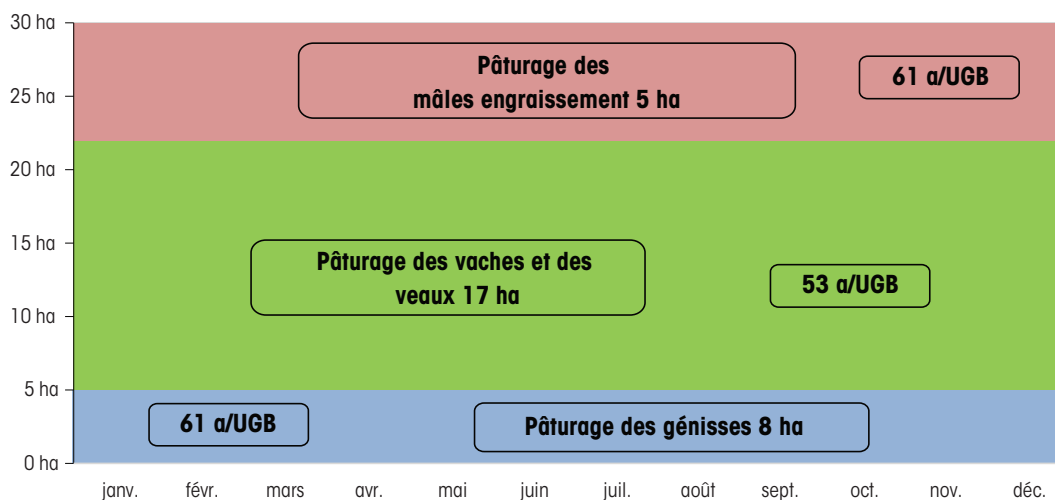
LES SURFACES

30 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	30 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Fertilisation N par ha SFP	30 N
Production de viande vive/ha SFP/an	380 kg vifs
Chargement corrigé	1,8 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	56 ares/UGB
Pâturage engraissement	61 ares/UGB
Consommation de concentrés	17,2 T
soit	318 kg/UGB

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâturage tournant. La pousse de l'herbe est maximale pendant l'hivernage (second semestre de l'année) et est moindre pendant le carême (premier trimestre).

En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles s'il peut bénéficier du réseau d'eau agricole.

Les animaux à l'engraissement pâturent. Ils reçoivent une ration complémentaire à base de concentrés du commerce (auxquels peuvent s'ajouter des coproduits comme la banane) pour obtenir de meilleurs résultats de croissance.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2017

Exploitation en croisière

Produit brut		67 930 €
<i>(% sur PB)</i>		<i>67 930 € par UMOF</i>
44 % Viande troupeau allaitant :		29 950 €
Vente animaux		34 950 €
8	Génisses boucherie 18-24 mois à 1 160 €	9 280 €
6	Réformes maigres croisées à 900 €	5 400 €
14	JB de 18-24 mois à 1 270 €	17 780 €
1	Taureau réforme 79 à 2 490 €	2 490 €
Achat animaux		- 5 000 €
1	Taureau repro achat 18-24 mois	5 000 €
56 % Aides :		37 980 €
Aides PAC 1^{er} pilier		24 540 €
	dont ADMCA	13 000 €
Aides 2^{ème} pilier		3 830 €
	dont PHAE	0 €
	dont ICHN	3 830 €
Aides POSEI		9 610 €

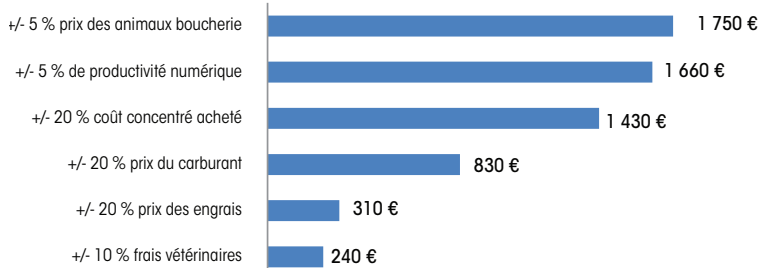
Charges		38 740 €
<i>(% du PB)</i>		
17 % Charges opérationnelles :		11 330 €
Animales		9 750 €
	Concentrés et minéraux	7 140 €
	Frais d'élevage	250 €
	Frais vétérinaires	2 370 €
	Divers autres	0 €
Surfaces SFP		1 580 €
	Engrais	1 580 €
	Semences et phyto	50 €
	Divers surfaces	0 €
40 % Charges structurelles :		27 410 €
Hors amort. et frais financiers		27 410 €
	Travaux par tiers	0 €
	Charges sociales exploitant	860 €
	Transport	0 €
	Carburants	4 150 €
	Entretien matériel	3 460 €
	MO salariée	3 920 €
	Foncier	4 180 €
	Autres achats externes	10 840 €
43 % Excédent brut d'exploitation		29 190 €

Approche trésorerie	
Annuités	970 €
soit 1,4 % du PB	
Revenu disponible	28 220 €
soit 28 220 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	3 220 €
Frais financiers	190 €
Revenu agricole	25 780 €
soit 25 780 € par UMOF	

Sensibilités

Les résultats économiques sont très dépendants des prix de la viande et de la productivité du troupeau. Le principal poste des charges opérationnelles est celui des concentrés, d'où l'importance de l'engraissement au pâturage. Les frais de MO et de mécanisation sont les postes les plus importants des charges de structure. La productivité de la main-d'œuvre et l'économie générale procurent une bonne efficacité économique : 43 % d'EBE sur produit).



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.



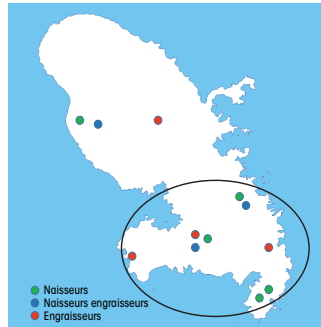


Martinique

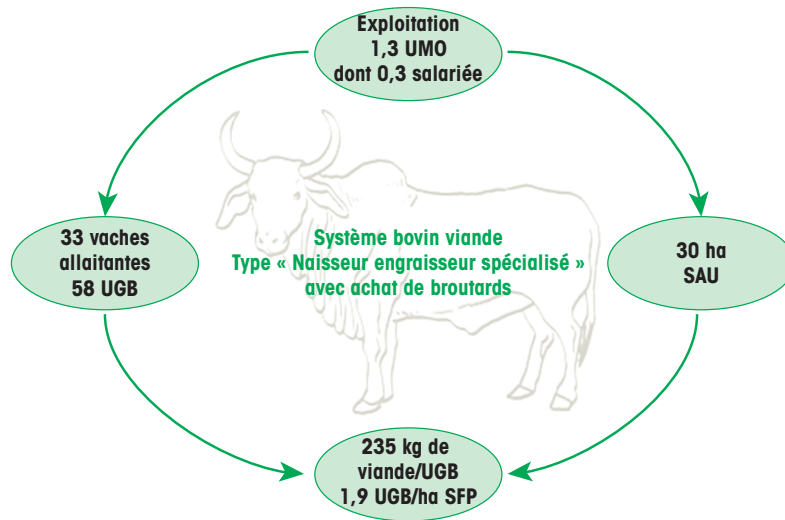


SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR AVEC ACHAT EN MARTINIQUE

Actualisation conjoncture économique 2017



Système naisseur-engraisseur avec achat de veaux sevrés âgés de 8 à 9 mois pour compléter les lots d'engraissement. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et un taureau de race bouchère. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage. L'engraissement se poursuit en stabulation avec une complémentation en concentré. Enfin, la commercialisation intervient vers l'âge de 18-20 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 65 ha
- Cheptel de 15 à 70 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



Atouts

- Bonne autonomie fourragère.
- Bon niveau de croissance en engraissement.
- Bonne efficacité économique

Contraintes

- Forte dépendance à la disponibilité des concentrés
- Incidence forte des fluctuations de prix des concentrés sur le revenu de l'exploitation
- Investissements importants en mécanisation (stock fourrager)
- Forte dépendance à la disponibilité et à la qualité des broutards achetés

COLLECTION RÉFÉRENCES

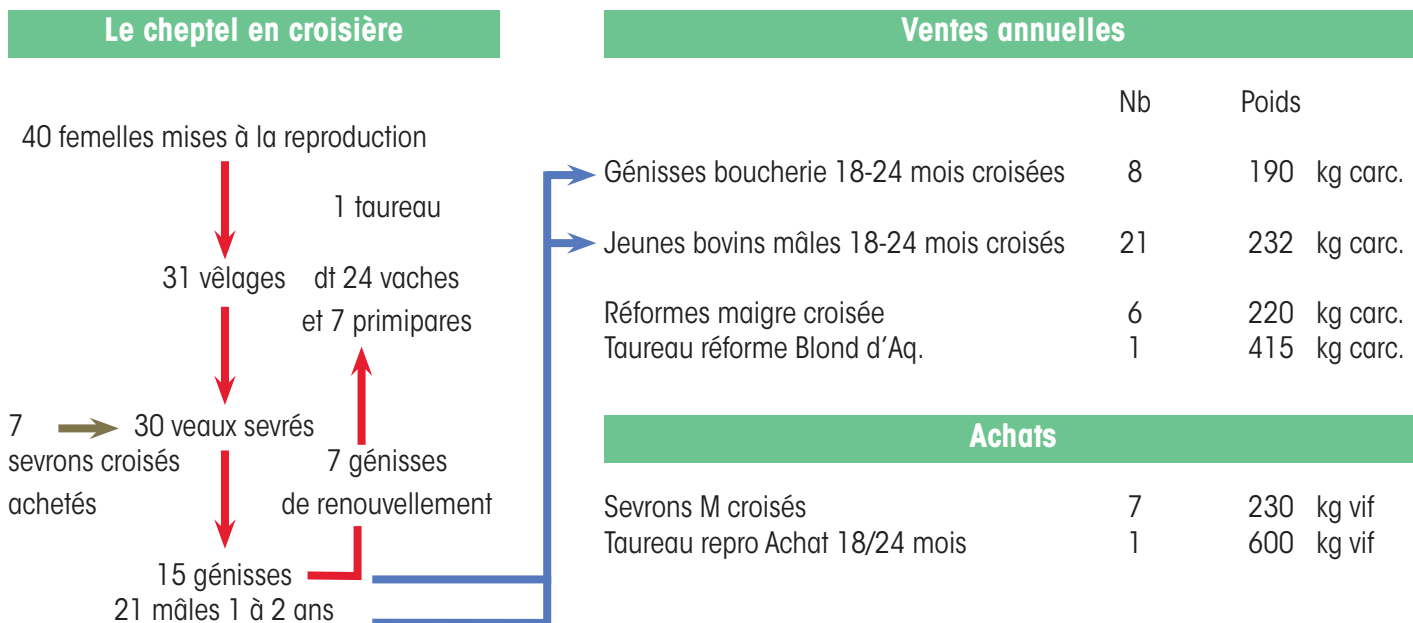


LE TROUPEAU VIANDE

33 vaches allaitantes croisées ou Brahman et 7 broutards de complément

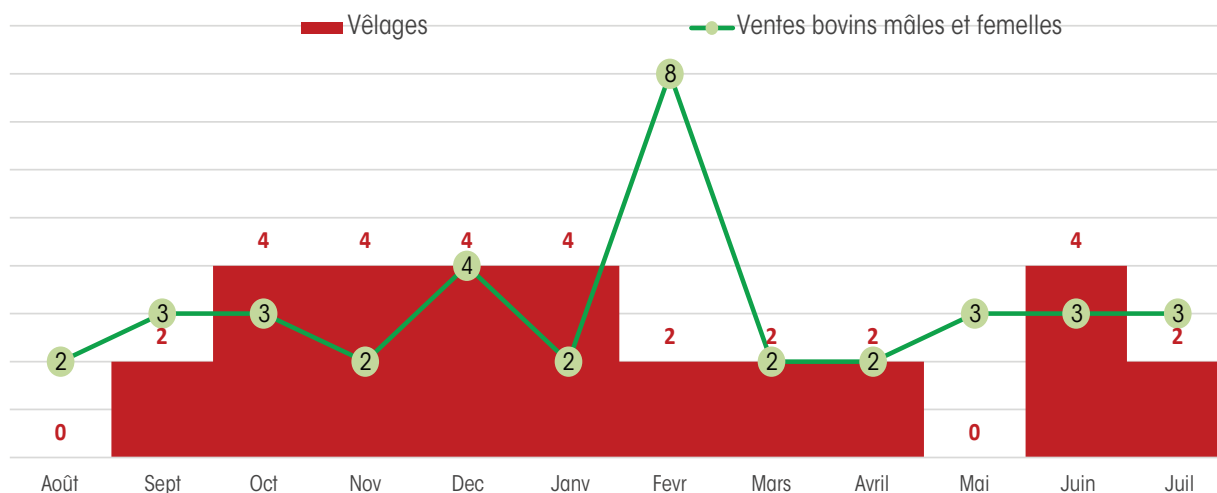
58 UGB

Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau s'effectue par des génisses nées sur l'exploitation. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de race bouchère. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers l'âge de 18-20 mois à un poids carcasse d'environ 230 kg pour les mâles et 190 kg pour les femelles. On observe la perte d'un jeune bovin à l'engraissement.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	78 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	3 %
Taux de renouvellement	23 %
Taux de productivité numérique*	75 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) (j)	470
UGB viande/vache allaitante	1,75
Production Brute de Viande Vive	13 525 kg vifs
soit	235 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



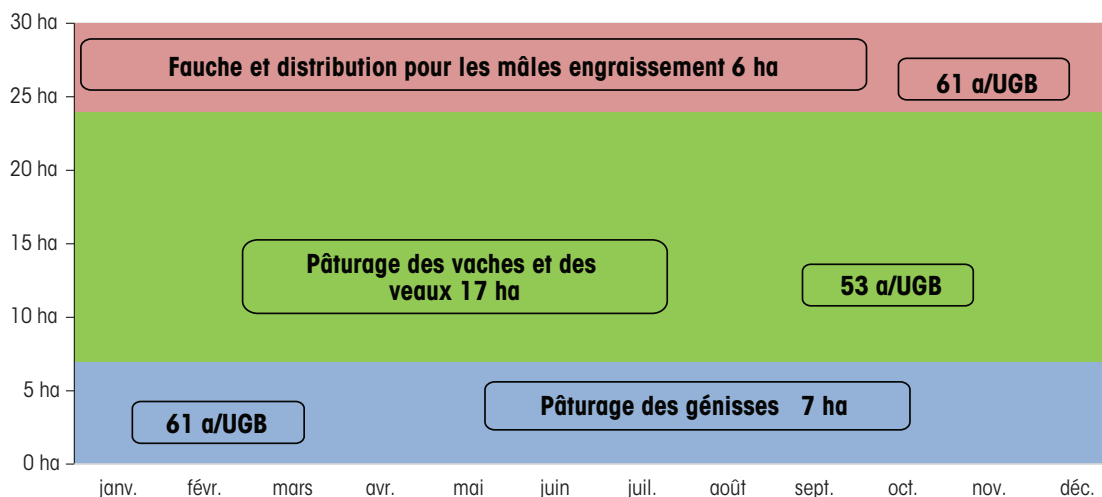
LES SURFACES

30 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	30 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Prairies récoltées (affouragement en vert)	6 ha
Fertilisation N par ha SFP	27 N
Fourrages récoltés par UGB	0,3 TMS
Production de viande vive/ha SFP/an	450 kg vifs
Chargement corrigé	1,9 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	55 ares/UGB
Pâturage fauche pour engraissement	60 ares/UGB
Consommation de concentrés	21,5 T
soit	370 kg/UGB

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe, par le biais du pâturage tournant sur des savanes améliorées (bracharia, digitaria...). La pousse de l'herbe est maximale sur la période dite d'hivernage (second semestre de l'année). Elle est normalement ralentie pendant la période dite de carême (premier trimestre). En cas de carême sévère, l'éleveur aura la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles s'il peut bénéficier du réseau d'eau.

Les animaux à l'engrais sont logés en stabulation. Ils reçoivent une ration journalière de fourrage vert et une complémentation à base de concentrés du commerce auxquels peuvent s'ajouter des coproduits comme la banane, pour obtenir de meilleurs résultats de croissance.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2017

Exploitation en croisière

Produit brut	80 800 €
(% sur PB)	80 800 € par UMOF
45 % Viande troupeau allaitant :	36 720 €
Vente animaux	46 780 €
8 Génisses boucherie 18-24 mois à 1 160 €	9 280 €
6 Réformes maigres croisées à 900 €	5 400 €
21 JB de 18-24 mois à 1 410 €	29 610 €
1 Taureau réforme 79 à 2 490 €	2 490 €
Achat animaux	- 10 075 €
7 Sevrans M croisés à 725 €	5 075 €
1 Taureau repro achat 18-24 mois	5 000 €
55 % Aides :	44 085 €
Aides PAC 1^{er} pilier	27 060 €
dont ADMCA	13 000 €
Aides 2^{ème} pilier	3 825 €
dont PHAE	0 €
dont ICHN	3 825 €
Aides POSEI	13 200 €

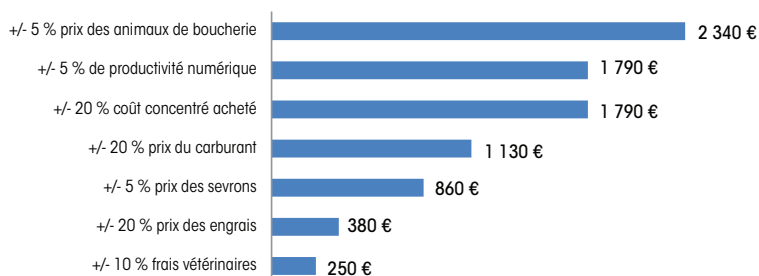
Charges	45 690 €
(% du PB)	
17 % Charges opérationnelles :	13 670 €
Animales	11 730 €
Concentrés et minéraux	8 960 €
Frais d'élevage	250 €
Frais vétérinaires	2 520 €
Divers autres	0 €
Surfaces SFP	1 940 €
Engrais	1 900 €
Semences et phyto	40 €
Divers surfaces	0 €
40 % Charges structurelles :	32 020 €
Hors amort. et frais financiers	32 020 €
Travaux par tiers	0 €
Charges sociales exploitant	850 €
Transport	210 €
Carburants	5 650 €
Entretien matériel	3 860 €
MO salariée	5 880 €
Foncier	4 200 €
Autres achats externes	11 370 €
43 % Excédent brut d'exploitation	35 110 €

Approche trésorerie	
Annuités	1 290 €
soit 1,6 % du PB	
Revenu disponible	33 820 €
soit 34 410 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	6 660 €
Frais financiers	260 €
Revenu agricole	28 190 €
soit 28 190 € par UMOF	

Sensibilités

Les résultats économiques sont très dépendants du prix de la viande et de la productivité du troupeau. Le principal poste des charges opérationnelles est celui des concentrés, nécessaire toutefois pour bénéficier d'une bonne finition des animaux engraisés. Le prix des sevrans est aussi un gage de rentabilité. En ce qui concerne les charges de structure, les frais de MO et de mécanisation sont les plus importants. L'efficacité économique est de 43 % d'excédent brut sur produit.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.





Martinique

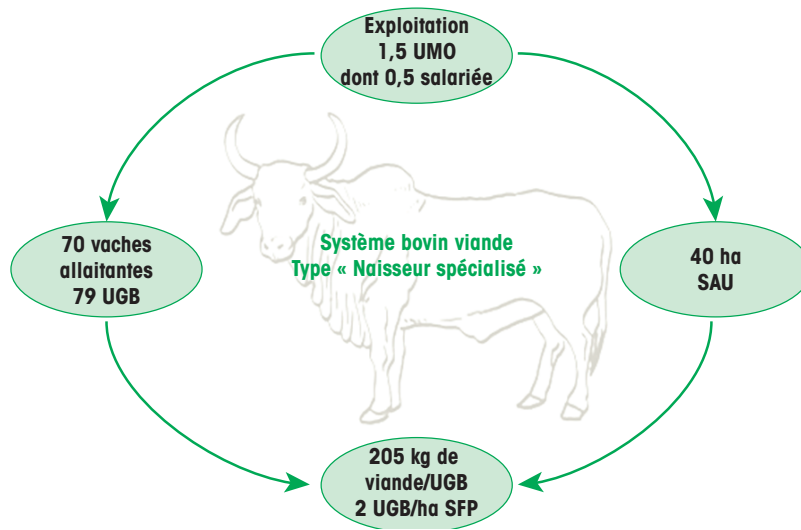


SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR EN MARTINIQUE

Actualisation conjoncture économique 2017



Système naisseur en croisement. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et des taureaux de races bouchères. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'à l'âge de 7-8 mois à un poids moyen de 220 kg vif. Il se situe principalement dans la partie centrale et au sud de la Martinique, dans les zones les moins arrosées de l'île.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 60 ha
- Cheptel de 20 à 120 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



Atouts

- Faibles charges de mécanisation
- Reproduction en monte naturelle
- Bon niveau de croissance des veaux sous la mère
- Bonne efficacité économique

Contraintes

- Fort impact des résultats de reproduction sur le revenu de l'exploitation
- Incidence forte des fluctuations des prix des sevrons et des concentrés sur la performance économique

COLLECTION RÉFÉRENCES



LE TROUPEAU VIANDE

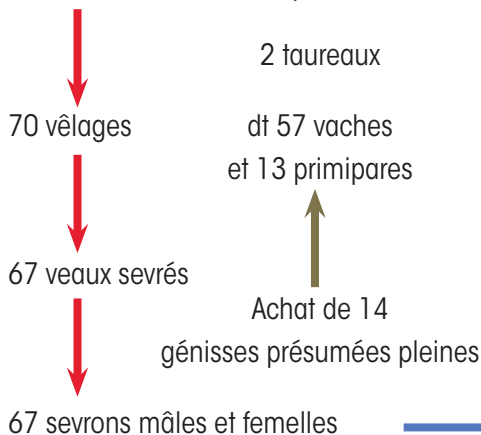
70 vaches allaitantes de race Brahman

79 UGB

Fonctionnement du troupeau

Le cheptel en croisière

70 femelles mises à la reproduction



Ventes annuelles

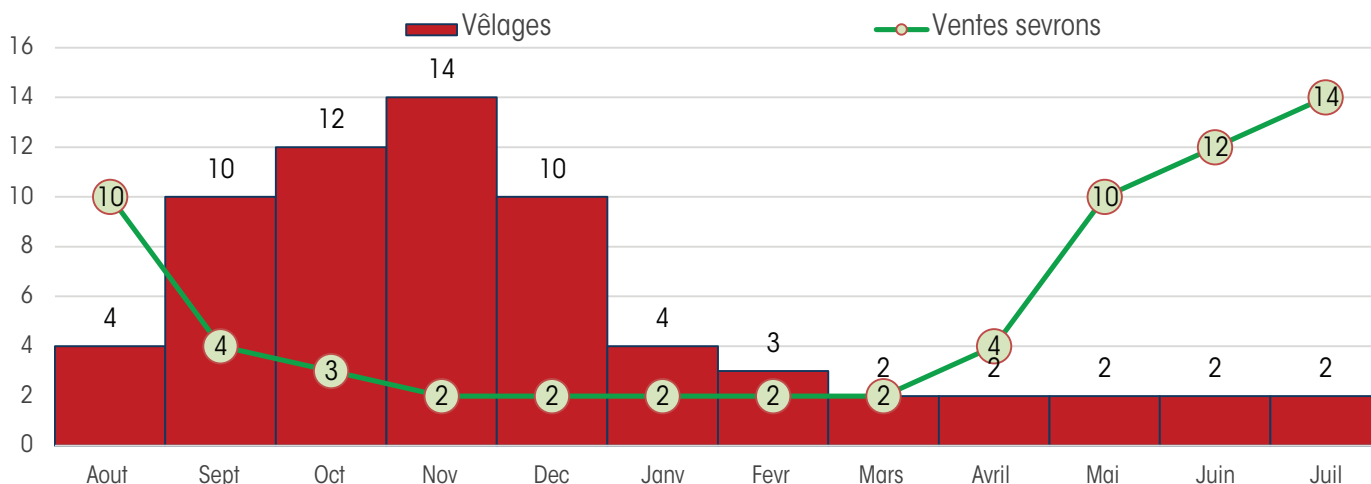
	Nb	Poids
Sevrans M Brahman	7	210 kg vif
Sevrans M croisés	26	245 kg vif
Sevrans F Brahman	6	200 kg vif
Sevrans F croisées	28	229 kg vif
Génisse viande 24 mois Brahman	1	200 kg carc
Réformes maigres Brahman	12	225 kg carc
Taureau réforme Blond d'Aq.	1	415 kg carc

Achats

Génisses élevage 12-24 mois Brahman	14	350 kg vif
Taureau repro Achat 18/24 mois Blond d'Aq.	1	600 kg vif

Les vêlages sont souvent étalés avec toutefois un pic sur le dernier trimestre. Le renouvellement du troupeau se réalise par l'achat de génisses pleines issues du programme génétique Brahman. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de races bouchères. On préconise 1 taureau pour 35 femelles maximum.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	83 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	4 %
Taux de renouvellement	19 %
Taux de productivité numérique*	80 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) (j)	440
UGB viande/vache allaitante	1,13
Production Brute de Viande Vive	16 200 kg vifs
soit	205 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



LES SURFACES

40 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	40 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Fertilisation N par ha SFP	100 N
Production de viande vive/ha SFP/an	405 kg vifs
Chargement corrigé	2 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	51 ares/UGB
Consommation de concentrés	13,3 T
soit	168 kg/UGB

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâturage tournant. Les jeunes reçoivent une complémentation de concentré dans des nourrisseurs sélectifs. Les mères peuvent bénéficier d'un supplément énergétique à base de bananes, si l'éleveur peut en disposer. La pousse de l'herbe est maximale sur la période d'hivernage (second semestre de l'année). En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles s'il peut bénéficier du réseau d'eau agricole.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2017

Exploitation en croisière

Produit brut	97 035 €
(% sur PB)	97 035 € par UMOF
33 % Viande troupeau allaitant :	31 660 €
Vente animaux	61 160 €
6 Sevrans F Brahman à 600 €	3 600 €
28 Sevrans F croisées à 710 €	19 880 €
1 Génisse él. 12-24 mois Brahman à 1 180 €	1 180 €
12 Réformes maigres Brahman à 885 €	10 620 €
7 Sevrans M Brahman à 630 €	4 410 €
26 Sevrans M croisés à 730 €	18 980 €
1 Taureau réforme 79 à 2 490 €	2 490 €
Achat animaux	- 29 500 €
14 Génisse élevage 12-24 mois 81 à 1 750 €	24 500 €
1 Taureau repro achat 18-24 mois 79	5 000 €
67 % Aides :	65 375 €
Aides PAC 1^{er} pilier	34 180 €
dont ADMCA	17 750 €
Aides 2^{ème} pilier	4 725 €
dont PHAE	0 €
dont ICHN	4 725 €
Aides POSEI	26 470 €

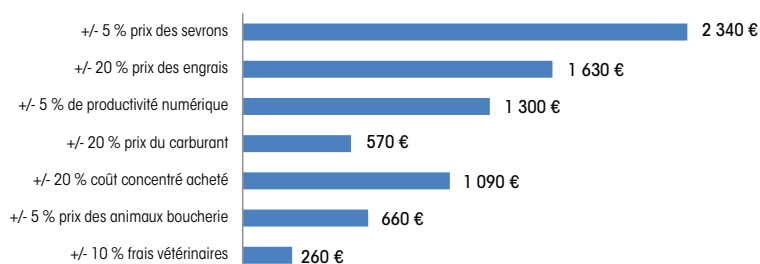
Charges	56 196 €
(% du PB)	
17 % Charges opérationnelles :	16 906 €
Animales	8 670 €
Concentrés et minéraux	5 470 €
Frais d'élevage	590 €
Frais vétérinaires	2 600 €
Divers animaux	0 €
Surfaces SFP	8 236 €
Engrais	8 160 €
Semences et phyto	70 €
Divers surfaces	0 €
40 % Charges structurelles :	39 290 €
Hors amort. et frais financiers	39 290 €
Travaux par tiers	0 €
Charges sociales exploitant	1 600 €
Transport	900 €
Carburants	2 860 €
Entretien matériel	7 370 €
MO salariée	10 750 €
Foncier	5 390 €
Autres achats externes	10 420 €
42 % Excédent brut d'exploitation	40 839 €

Approche trésorerie	
Annuités	1 250 €
soit 1,3 % du PB	
Revenu disponible	39 589 €
soit 39 589 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	2 400 €
Frais financiers	250 €
Revenu agricole	38 189 €
soit 38 189 € par UMOF	

Sensibilités

La rentabilité repose sur une bonne productivité du troupeau et la maîtrise des charges. Le principal poste est celui des engrais nécessaire pour bénéficier d'une production d'herbe significative toute l'année. Les charges d'équipement sont réduites au maximum mais le poste de main-d'œuvre salarié (0,5 UMO) pèse sur le résultat. Ce système est efficace et dégage 38 % d'excédent brut sur produit.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.



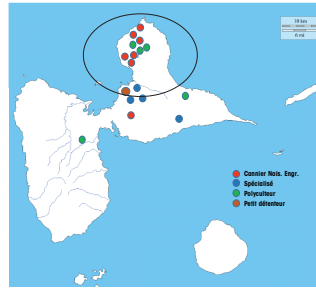


Guadeloupe

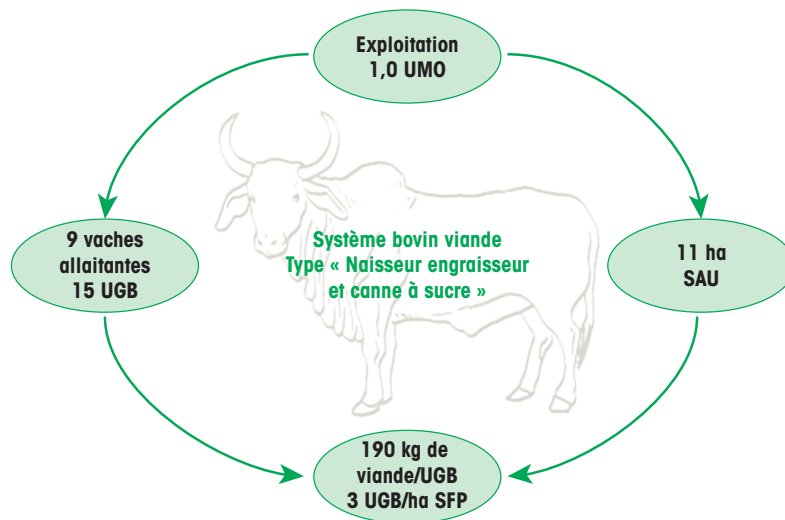


SYSTÈME BOVIN VIANDE AVEC CANNE À SUCRE NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GUADELOUPE

Actualisation conjoncture économique 2017



Ce système concerne des exploitations en réforme foncière, situées en Nord Grande-Terre. Cette partie de la Guadeloupe se caractérise par sol de type vertisol et un climat sec. L'assolement est imposé selon la répartition suivante : 60 % en canne et 40 % en diversification (élevage bovin). L'élevage y est conduit de manière intensive, sur des prairies naturelles. La production est orientée vers la commercialisation d'animaux de boucherie, conduits au piquet, et vendus vers l'âge de 18-24 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 5 à 20 ha
- Cheptel de 10 à 20 vaches allaitantes
- Chargement de 2,5 à 4 UGB / SFP



Atouts

- Bonne efficacité économique en raison d'un niveau peu élevé des charges opérationnelles
- Faibles charges de mécanisation
- Possibilité d'utiliser la canne pour pallier les déficits fourragers

Contraintes

- Forte dépendance vis-à-vis des aides
- Production de viande faible du fait d'un manque de maîtrise de la reproduction et d'un niveau peu élevé de complémentation
- Contexte pédoclimatique difficile influant la production fourragère

COLLECTION RÉFÉRENCES

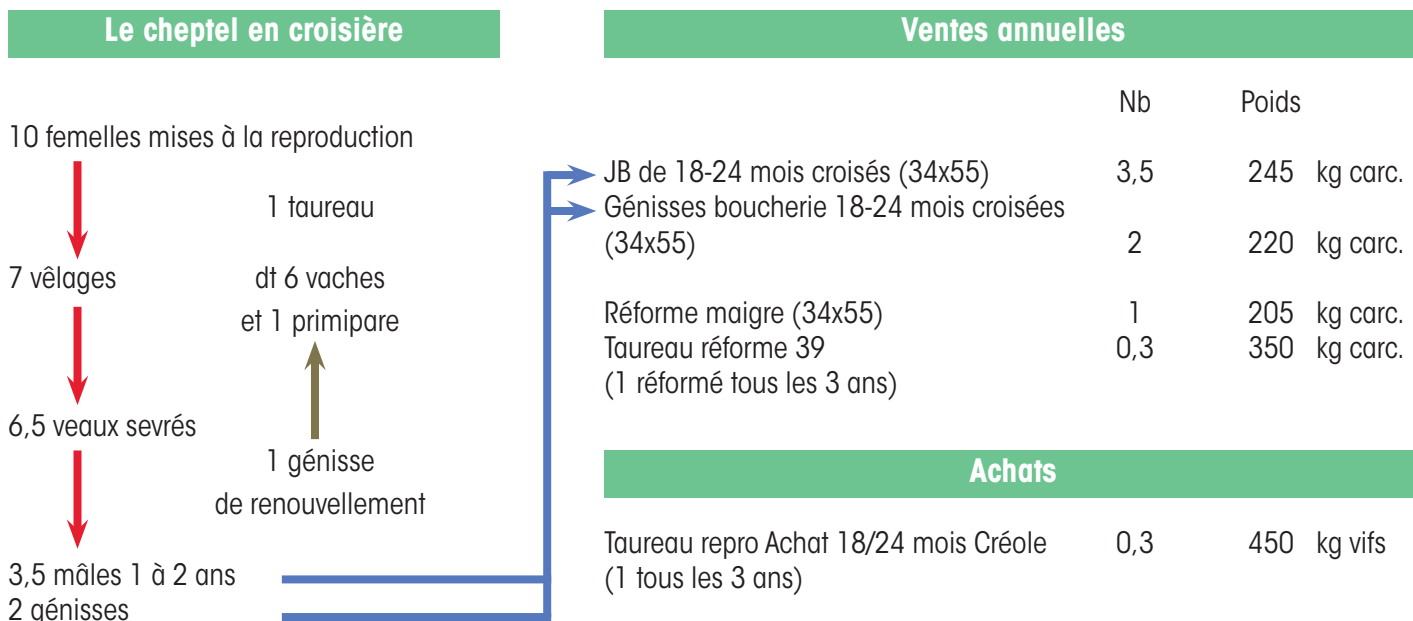


LE TROUPEAU VIANDE

9 vaches allaitantes de race Créole ou croisée

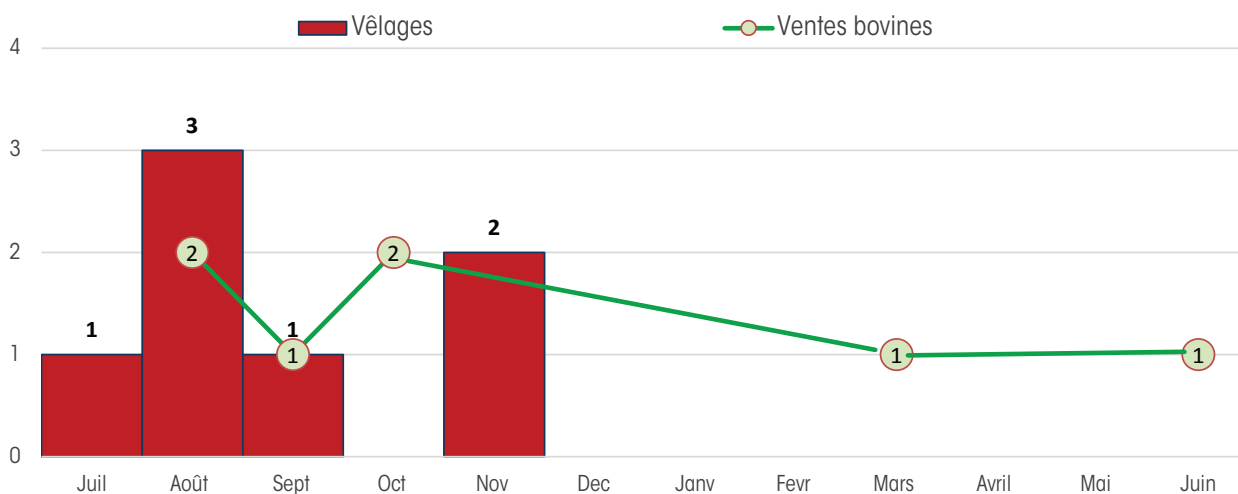
15 UGB

Fonctionnement du troupeau



Le principale mode de reproduction est la monte naturelle avec un taureau croisé. Des inséminations peuvent également être réalisées avec des semences de taureaux de races bouchères ou créoles. La mortalité des veaux peut être liée à différentes causes (sanitaires, chiens...) et impacte la productivité de la perte d'un veau tous les deux ans. Les jeunes bovins sont tous engraisés avec un complément de concentrés jusqu'à l'âge de 18-24 mois, et sont commercialisés par l'intermédiaire des SICA ou des bouchers.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	70 %
Taux de veaux d'IA	29 %
Taux de mortalité des veaux	7 %
Taux de renouvellement	14 %
Taux de productivité numérique*	65 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) (j)	450
UGB viande/vache allaitante	1,67
Production Brute de Viande Vive	2 828 kg vifs
soit	190 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



LES SURFACES

11 hectares d'herbe et de canne à sucre

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	5 ha d'herbe
SFP/SAU (%)	45 %
Fertilisation N par ha SFP	38 N
Production de viande vive/ha SFP/an	565 kg vifs
Chargement corrigé	3,3 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	30 ares/UGB
Consommation de concentrés	4,0 T
soit	267 kg/UGB

La conduite du troupeau se fait exclusivement en plein air. Les femelles valorisent toute l'année 4 ha clôturés qui sont menés en pâturage tournant. Les mâles sont élevés au piquet sur environ un ha de SFP, mais peuvent aussi valoriser d'autres surfaces (parcours et surface non valorisée par la canne). En période de sécheresse sévère, la canne devient une ressource fourragère disponible pour le troupeau. Dans ce système, on trouve également des éleveurs qui produisent de la canne fourragère, destinée aux animaux. La culture de la canne est menée de manière intensive, sans irrigation.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2017

Exploitation en croisière

Produit brut	41 630 €
(% sur PB)	41 630 € par UMOF
17 % Viande troupeau allaitant :	7 250 €
Vente animaux	7 923 €
2 Génisses boucherie 18-24 mois à 1 122 €	2 244 €
1 Réforme maigre croisé à 779 €	779 €
3,5 JB de 18-24 mois croisé (34x55) à 1 250 €	4 375 €
1 Taureau réforme 39 à 525 €	525 €
Achat animaux	- 667€
1 Taureau repro achat 18-24 mois	667 €
Cultures de vente	15 180 €
6 ha de canne à sucre et bagasse	15 180 €
46 % Aides :	19 200 €
Aides PAC 1^{er} pilier	5 930 €
dont ADMCA	3 000 €
Aides 2^{ème} pilier	1 490 €
dont PHAE	0 €
dont ICHN	1 490 €
Aides POSEI	11 780 €

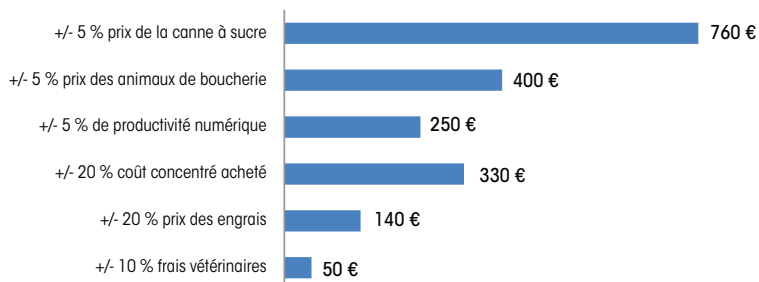
Charges	21 510 €
(% du PB)	
20 % Charges opérationnelles :	8 460 €
Animales	2 410 €
Concentrés et minéraux	1 670 €
Frais d'élevage	250 €
Frais vétérinaires	490 €
Divers animaux	0 €
Surfaces SFP	780 €
Engrais	680 €
Semences et phyto	100 €
Charges canne à sucre	5 270 €
31 % Charges structurelles :	13 050 €
Hors amort. et frais financiers	13 050 €
Travaux par tiers	8 020 €
Charges sociales exploitant	880 €
Transport	0 €
Carburants	1 130 €
Entretien matériel	50 €
MO salariée	0 €
Foncier	1 290 €
Autres achats externes	1 680 €
48 % Excédent brut d'exploitation	20 120 €

Approche trésorerie	
Annuités	2 750 €
soit 7,0 % du PB	
Revenu disponible	17 770 €
soit 17 370 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	1 030 €
Frais financiers	60 €
Revenu agricole	19 030 €
soit 19 030 € par UMOF	

Sensibilités

La rentabilité de l'atelier viande bovine repose sur la productivité et la bonne valorisation des animaux. Les concentrés sont les premières charges. Ce système est aussi dépendant de la conjoncture de la canne à sucre. La complémentarité permet d'améliorer la trésorerie et de réduire les sensibilités au déficit fourrager. Il est nécessaire de bénéficier d'une production d'herbe significative toute l'année. Les charges d'équipement sont réduites au minimum. Ce système est efficace et dégage 51 % d'excédent brut sur produit.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.



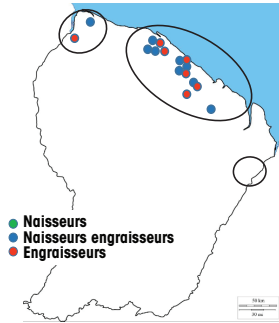


Guyane

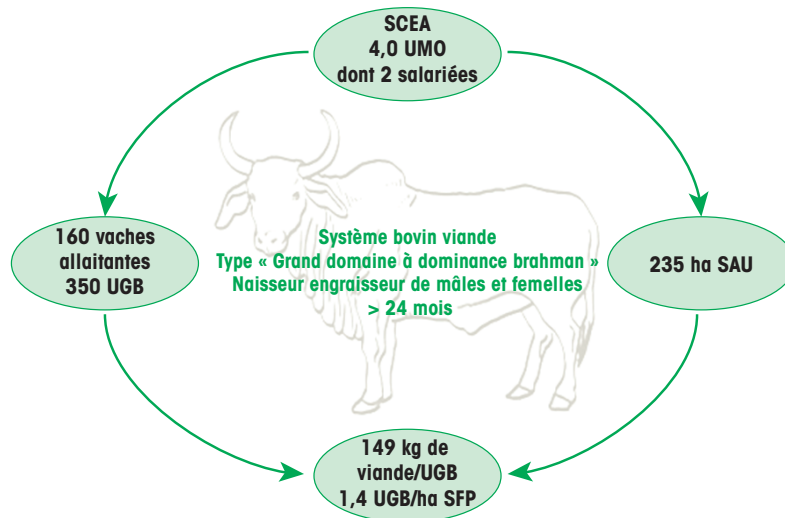


SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GUYANE GRAND DOMAINE BOVIN

Actualisation conjoncture économique 2017



Système historique en Guyane, en partie hérité du Plan Vert, il s'agit d'exploitations de type naisseur engraisseur de bovins à partir de troupeau Brahman qui se sont développées sur des territoires déboisés. Elles sont conduites en spécialisé mais il est fréquent d'avoir un second cheptel de ruminants (buffles ou petits ruminants) pour valoriser les zones humides et pour disposer de plus de souplesse dans la trésorerie. Les meilleurs animaux sont finis à l'herbe entre 24 et 36 mois. Ces exploitations procurent 50 % des naissances annuelles bovines du département et les 2/3 de la production de viande bovine Guyanaise.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 100 à 500 ha
- Cheptel de 120 à 300 vaches allaitantes
- Chargement de 1,2 à 1,6 UGB / SFP



Atouts

- Production simplifiée en conduite extensive (plein air intégral)
- Equipement et matériel simple : corral et cage de contention, chaîne de fenaison, équipement de défrichage
- Facilité de trésorerie par des ventes régulières : bovins et foin
- Intégré dans des structures commerciales et/ou techniques

Contraintes

- Marges de progrès accessibles concernant la gestion de l'herbe, la reproduction ou les performances animales.
- Parcelaire et gestion des lots d'animaux à rationaliser
- Mono production: risque commercial et sanitaire

COLLECTION RÉFÉRENCES



LE TROUPEAU VIANDE

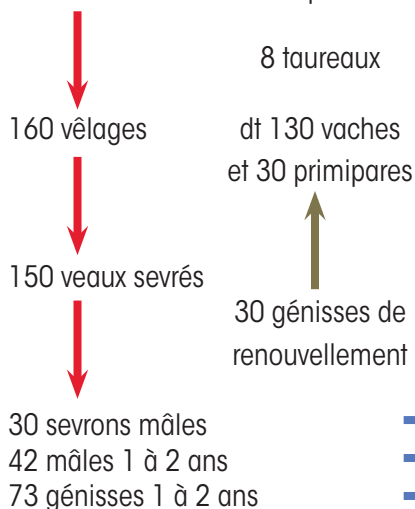
160 vaches allaitantes de race Brahman

350 UGB

Fonctionnement du troupeau

Le cheptel en croisière

190 femelles mises à la reproduction



Ventes annuelles

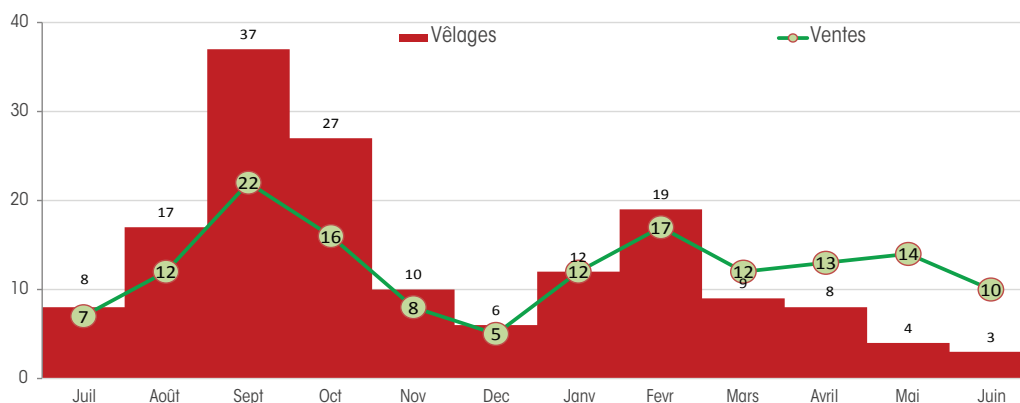
	Nb	Poids
Sevrans M Brahman	30	210 kg vif
JB de 24-30 mois Brahman	26	224 kg carc.
JB 30-36 mois Brahman	16	234 kg carc.
Génisses boucherie 24-36 mois Brahman	28	210 kg carc.
Génisses élevage 12-24 mois Brahman	15	385 kg vif
Vaches réforme Brahman	25	250 kg carc
Taureau réforme Brahman	2	340 kg carc
Taureau élevage 1 à 2 ans (18 mois) Brah.	1	450 kg vif

Achats

Taureau élevage 1 à 2 ans (18 mois) Brah.	2	420 kg vif
---	---	------------

La reproduction est exclusivement conduite en monte naturelle, l'objectif de production étant d'éviter des vêlages pendant la grande saison des pluies en raison des risques sanitaires sur les veaux. Les taureaux sont retirés du troupeau de reproduction entre le 1^{er} août au 1^{er} octobre. Du fait de la taille importante de cheptel, ces éleveurs ont l'opportunité de vendre des animaux reproducteurs aux autres agriculteurs du département. La majorité des animaux commercialisés partent en boucherie à un âge supérieur à deux ans. Une partie des génisses est conservée pour l'auto-renouvellement. Les résultats de reproduction sont fortement impactés par le nombre de taureaux disponibles par femelles et la taille des lots et des parcelles.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	84 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	6 %
Taux de renouvellement	19 %
Taux de productivité numérique*	79 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) (j)	400
UGB viande/vache allaitante	2,19
Production Brute Viande Vive	52 070 kg vifs
soit	149 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



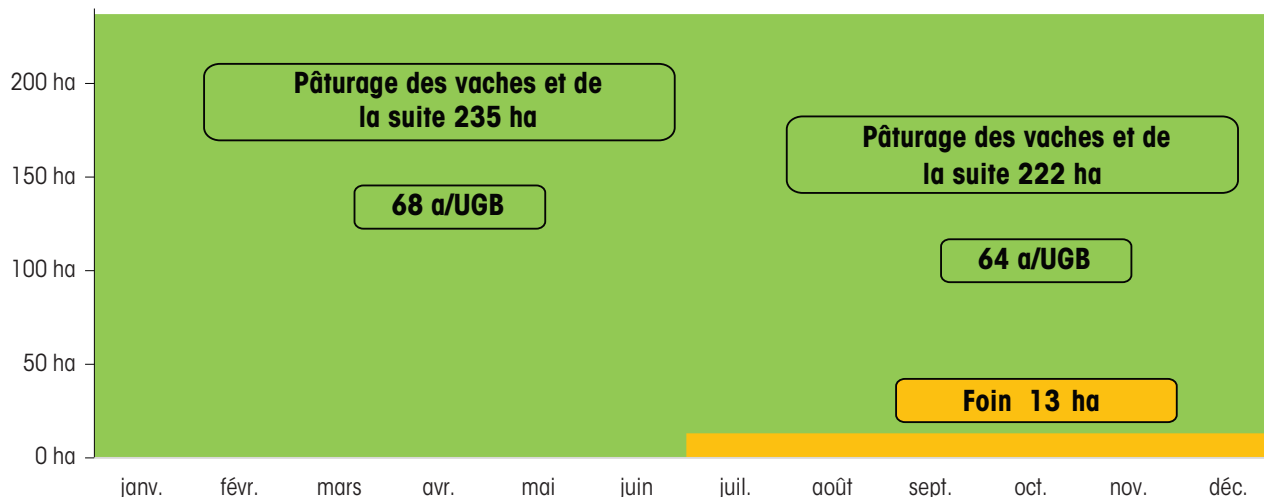
LES SURFACES

235 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	235 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Prairies récoltées (lors des périodes sèches)	13 ha
Fertilisation N par ha SFP	25 N/ha fauchée
Fertilisation par ha SFP	40 P/ha et 80 U de CaO/ha
Production de viande vive/ha SFP/an	149 kg vifs/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	68 ares/UGB
Consommation de concentrés	19,6 T
soit	56 kg/UGB

Toutes les parcelles en herbe essentiellement implantées en *bracharia humidicola*, sont consacrées au pâturage. 13 ha sont fauchés en foin pour assurer une complémentarité au moment des vêlages. La fertilisation et l'amendement sont réalisés en rotation sur 1/3 de la surface tous les ans. Les surfaces fauchées reçoivent un peu d'azote. Les concentrés sont distribués exclusivement aux animaux à l'engraissement. Tout le cheptel reçoit une complémentarité minérale à volonté sous forme de pierre à lécher.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES CONJONCTURE 2017

Exploitation en croisière

Produit brut		293 764 €
(% sur PB)		293 764 € par UMOF
44 % Viande troupeau allaitant :		128 856 €
Vente animaux		132 442€
30	Sevrans M Brahman à 540 €	16 200 €
26	JB de 24-30 mois Brahman à 1 090 €	28 340 €
16	JB à 30-36 mois Brahman à 1 147 €	18 352 €
28	Gén. boucherie 24-36 mois Brah. à 935 €	26 180 €
15	Génisses élevage 12-24 mois Brah. à 880 €	13 200 €
25	Réformes Brahman à 1 028 €	25 700 €
2	Taureaux réforme Brahman à 1 335 €	2 670 €
1	Taureau élevage 1 à 2 ans (18 mois)	1 800 €
Achat animaux		- 3 600 €
2	Taureaux él.1 à 2 ans (18 m) B à 1 500 €	- 3 600 €
56 % Aides :		164 908 €
Aides PAC 1^{er} pilier		108 270 €
	dont ADMCA	57 200 €
Aides 2^{ème} pilier		6 188 €
	dont PHAE	0 €
	dont ICHN	6 188 €
Aides POSEI		121 060 €

Charges		172 704 €
(% du PB)		
14 % Charges opérationnelles :		41 905 €
Animales		22 072 €
	Concentrés et minéraux	9 466 €
	Frais d'élevage	1 827 €
	Frais vétérinaires	5 414 €
	Divers animaux	5 365 €
Surfaces SFP		19 834 €
	Engrais	17 898 €
	Semences et phyto	1 175 €
	Divers surfaces	761 €
45 % Charges structurelles :		130 798 €
Hors amort. et frais financiers		130 798 €
	Travaux par tiers	0 €
	Charges sociales exploitant	13 607 €
	Transport	8 544 €
	Carburants	19 271 €
	Entretien matériel	16 098 €
	MO salariée	40 157 €
	Foncier	5 758 €
	Autres achats externes	27 363 €
41 % Excédent brut d'exploitation		121 060 €

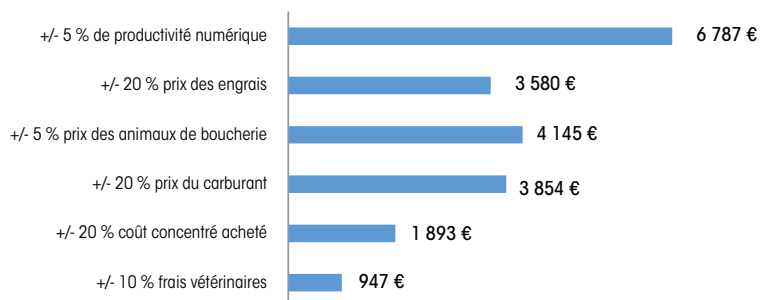
Approche trésorerie	
Annuités	28 408 €
soit 10 % du PB	
Revenu disponible	92 652 €
soit 46 326 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	12 800 €
Frais financiers	5 682 €
Revenu agricole	102 578 €
soit 51 289 € par UMOF	

Sensibilités

Ce système est économiquement performant grâce à une productivité animale correcte, une gestion rigoureuse des surfaces et au recours à des financements extérieurs pour les investissements (FEADER et défiscalisation).

Les charges de mécanisation et de main-d'œuvre sont les deux dominantes des charges de structure.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.



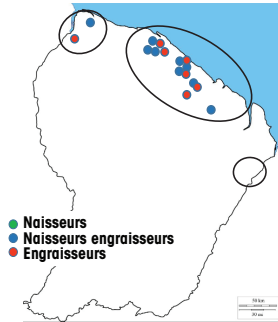


Guyane

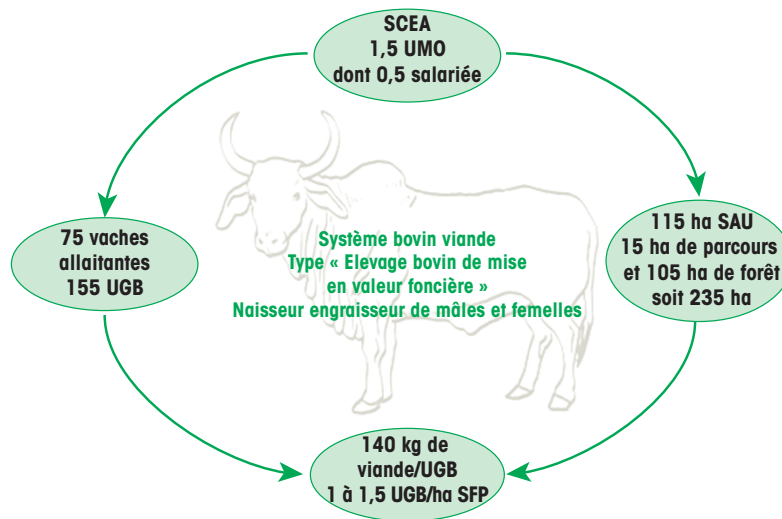


SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GUYANE MISE EN VALEUR FONCIÈRE

Actualisation conjoncture économique 2017



Système bovin de type grand domaine durant sa période de croissance suite à une installation d'un jeune agriculteur et suite à une attribution foncière. Ces prairies proviennent de la mise en valeur de la forêt primaire et sont implantées progressivement sur des sols acides, argileux, difficilement mécanisables en saison des pluies (janvier à juin). L'atelier bovin conduit en race brahman, produit des animaux finis à l'herbe. Sur la quinzaine d'année de croissance de l'exploitation, le système est décrit la 7^{ème} année suivant la 1^{ère} mise en valeur.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 60 à 150 ha
- Cheptel de 60 à 120 vaches allaitantes
- Chargement de 0,8 à 1,6 UGB / SFP
- Exploitation en croissance



Atouts

- Production simplifiée en conduite extensive : plein air intégral
- Parc matériel : corral et cage de contention
- Intégré dans des structures commerciales et/ou techniques

Contraintes

- Fort besoin en autofinancement (capitalisation)
- Marges de progrès existant par l'amélioration : de la gestion de l'herbe, de la reproduction, des performances animales.
- Parcelleaire et gestion des lots à rationaliser

COLLECTION RÉFÉRENCES



LE TROUPEAU VIANDE

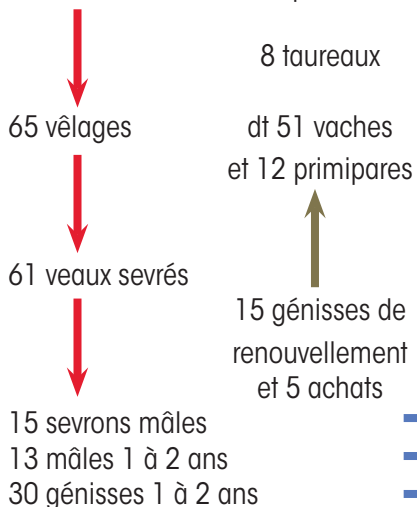
75 vaches allaitantes de race Brahman

155 UGB

Fonctionnement du troupeau

Le cheptel en croisière

90 femelles mises à la reproduction



Ventes annuelles

	Nb	Poids
Sevrans M Brahman	15	280 kg vif
JB de 24-30 mois Brahman	7	205 kg carc
JB 30-36 mois Brahman	6	210 kg carc
Génisses boucherie 24-36 mois Brahman	15	200 kg carc
Vaches réforme Brahman	1	210 kg carc
Taureau réforme Brahman	1	310 kg carc

Achats

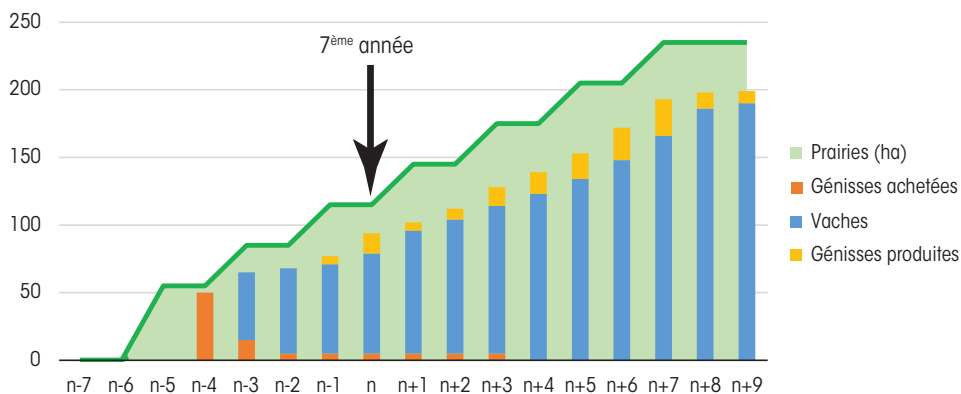
Taureau élevage 1 à 2 ans	1	450 kg vif
Génisses prêtes à saillir	5	350 kg vif

La reproduction est exclusivement conduite en monte naturelle. L'objectif de production est d'éviter des vêlages pendant la grande saison des pluies à cause des risques sanitaires sur les veaux. Les taureaux sont en général retirés du troupeau de reproduction entre le 1^{er} août et le 1^{er} octobre. Les résultats de reproduction sont fortement impactés par le volume de travail des éleveurs, notamment lors de la création de prairies.

En raison des forts besoins en trésorerie, ces éleveurs commercialisent des jeunes sevrés (environ 8 mois). La moitié des génisses est conservée pour le croît de cheptel, les mâles et les femelles restantes sont engraisés pour la boucherie.

Evolution des effectifs et des surfaces sur la période de croissance du cheptel

15 ha de forêt sont mi en valeur tous les ans. Sachant qu'entre l'abattage des arbres et la pâture régulière, il faut compter en moyenne deux ans. Les créations de pâturages sont réalisées en fonction des capacités de trésorerie et selon les besoins des animaux.



Performances du troupeau

Date moyenne de vêlage	Août-Septembre
Taux de gestation	70 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	5 %
Taux de renouvellement	19 %
Taux de productivité numérique*	68 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) (j)	520
UGB viande/vache allaitante	1,8
Production Brute de Viande Vive	21 900 kg vifs
soit	140 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.

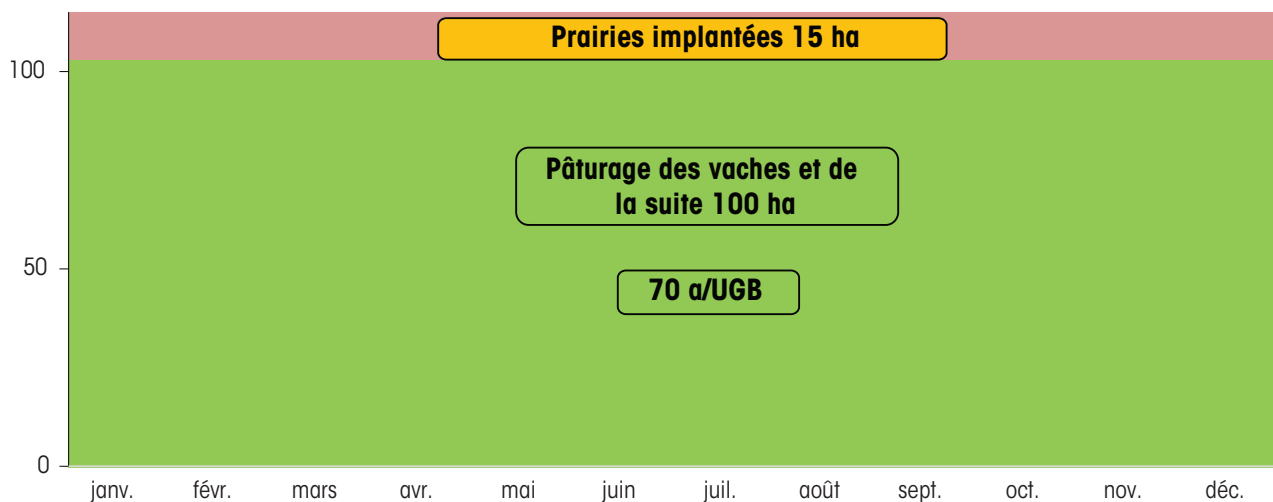
LES SURFACES

115 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	115 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Fertilisation par ha de SFP	12 P/ha
Production de viande vive/ha SFP/an	194 kg vifs
Chargement corrigé	1,2 UGB/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau saison des pluies	75 ares/UGB
Pâturage troupeau saison sèche	65 ares/UGB
Fourrages distribués	0,7 TMS/UGB
Consommation de concentrés	13,4 T
soit	87 kg/UGB

Les parcelles forestières sont reconverties en herbage et utilisées pour le pâturage à 100%. Une quinzaine d'hectare est défrichée par an. 1/3 des surfaces en herbe sont fertilisées tous les 3 ans. Les concentrés proviennent de l'extérieur et 6 T de M.S. de fourrages sont achetés pour les animaux en sevrage.

Le chargement évolue selon les agrandissements, allant de 1 à 1,5 UGB/ha. Cela fragilise le système créant des manques de disponibilités de fourrages en cas de sécheresse ou de fortes pluies.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES CONJONCTURE 2017

Exploitation en croisière

Produit brut		129 179 €
(% sur PB)		129 179 € par UMOF
43 % Viande troupeau allaitant :		55 354 €
Vente animaux		39 004 €
15	Sevrans M Brahman à 540 €	8 100 €
6	JB à 30-36 mois Brahman à 1 147 €	6 882 €
15	Gén. boucherie 24-36 mois Brahman à 935 €	14 025 €
1	Réforme Brahman à 1 028 €	1 028 €
1	Taureau réforme Brahman à 1 335 €	1 335 €
Achat animaux		- 10 800 €
5	Génisses prêtes à saillir > 24 m à 1 800 €	9 000 €
1	Taureau él. 1 à 2 ans (18 m) B à 1 800 €	1 800 €
Variation d'inventaire (croissance cheptel)		27 150 €
57 % Aides :		73 825 €
Aides PAC 1^{er} pilier		53 875 €
	dont ADMCA	27 200 €
Aides 2^{ème} pilier		4 950 €
	dont PHAE	0 €
	dont ICHN	4 950 €
Aides POSEI		15 000 €

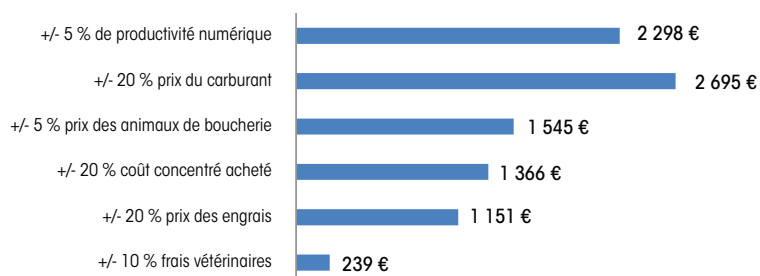
Charges		86 063 €
(% du PB)		
15 % Charges opérationnelles :		19 481 €
Animales		10 506 €
	Concentrés et minéraux	6 828 €
	Frais d'élevage	867 €
	Frais vétérinaires	2 391 €
	Divers animaux	420 €
Surfaces SFP		8 975 €
	Engrais	5 755 €
	Semences et phyto	3 220 €
	Divers surfaces	0 €
52 % Charges structurelles :		66 582 €
Hors amort. et frais financiers		66 582 €
	Travaux par tiers	5 500 €
	Charges sociales exploitant	5 219 €
	Transport	2 904 €
	Carburants	13 477 €
	Entretien matériel	6 324 €
	MO salariée	10 040 €
	Foncier	2 004 €
	Autres achats externes	21 115 €
33 % Excédent brut d'exploitation		43 116 €

Approche trésorerie	
Annuités	26 350 €
soit 20 % du PB	
Revenu disponible	16 765 €
soit 16 765 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	22 539 €
Frais financiers	6 270 €
Revenu agricole	14 307 €
soit 14 307 € par UMOF	

Sensibilités

Compte tenu des nombreux travaux ce système est sensible aux charges de structure (mécanisation et main-d'œuvre). Il repose sur plusieurs leviers : la disponibilité fourragère et la conduite des prairies (fertilisation, amendement, rotation, ...), le suivi et la gestion des lots d'animaux.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Décembre 2018
ISBN : 978-2-36343-987-1
Décembre 2018 - Référence Idele : 0018 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.





Guadeloupe



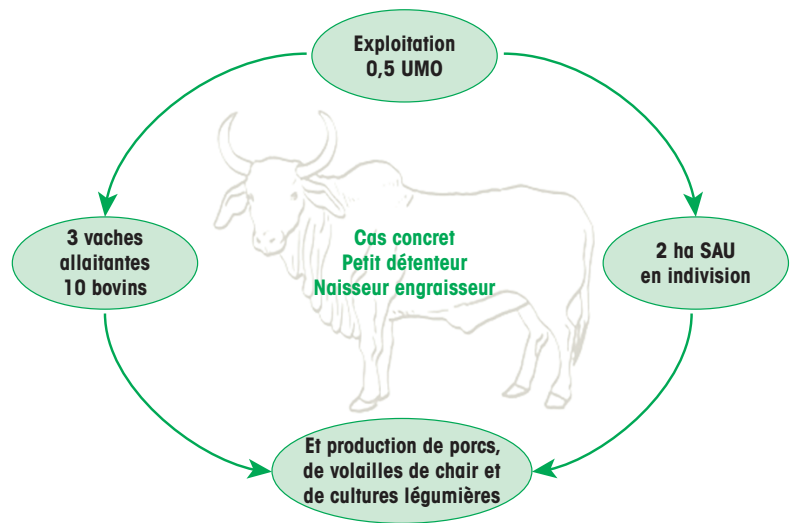
CAS CONCRET D'UN PETIT DÉTENTEUR NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GUADELOUPE



En Guadeloupe, la majorité des producteurs de viande bovine sont des petits détenteurs. Cette forme d'élevage reste très présente car elle assure un complément de revenu tout en valorisant des surfaces et des fourrages disponibles. Le dispositif des Réseaux d'élevage qui suit différentes sortes de systèmes de production présente ici le fonctionnement d'un élevage petit détenteur suivi durant plusieurs années. Le fonctionnement, les pratiques et les performances décrits ici correspondent à une année sans incident particulier.

Mr et Mme Salomon⁽¹⁾ sont installés depuis 1977 sur la commune de Morne-À-L'eau en système naisseur-engraisseur de jeunes bovins, c'est-à-dire qu'ils font naître et engraisent tous les veaux de l'exploitation. Ils travaillent tous les deux sur la ferme et complètent leurs revenus avec des activités secondaires non agricoles. Ils sont adhérents à la coopérative Cap'viande depuis 2005.

Si, par le passé, le cheptel a été plus important, ils ont décidé à l'approche de la retraite de diminuer le nombre d'animaux. Le troupeau est aujourd'hui composé de 10 bovins dont 3 vaches reproductrices.



Répartition annuelle des activités



Atouts

- Reproduction bien maîtrisée
- Efficacité économique

Contraintes

- Pénibilité du travail
- Pas de marge d'erreur sur la technique sinon impact économique immédiat
- Foncier en indivision, morcelé et de surface variable

COLLECTION RÉFÉRENCES

⁽¹⁾ Le nom de l'éleveur a été modifié.



LE TROUPEAU VIANDE

3 vaches, 4 taureaux à l'engraissement et 3 génisses

Fonctionnement du troupeau

Ayant peu de vaches, Mme et M. Salomon ne possèdent pas de taureau reproducteur. Ils utilisent ceux des éleveurs voisins pour la reproduction. La saillie se fait « monte-en-main », c'est-à-dire que la vache en chaleur est amenée au taureau. La mise à la reproduction n'est pas systématique juste après le vêlage. Il arrive qu'elle soit retardée volontairement pour laisser à la vache le temps de se « retaper ».

Toutes les génisses sont conservées jusqu'à l'âge de la mise à la reproduction (environ 3 ans). Si besoin, elles sont intégrées au troupeau en remplacement d'une vache, sinon elles sont livrées à la boucherie.

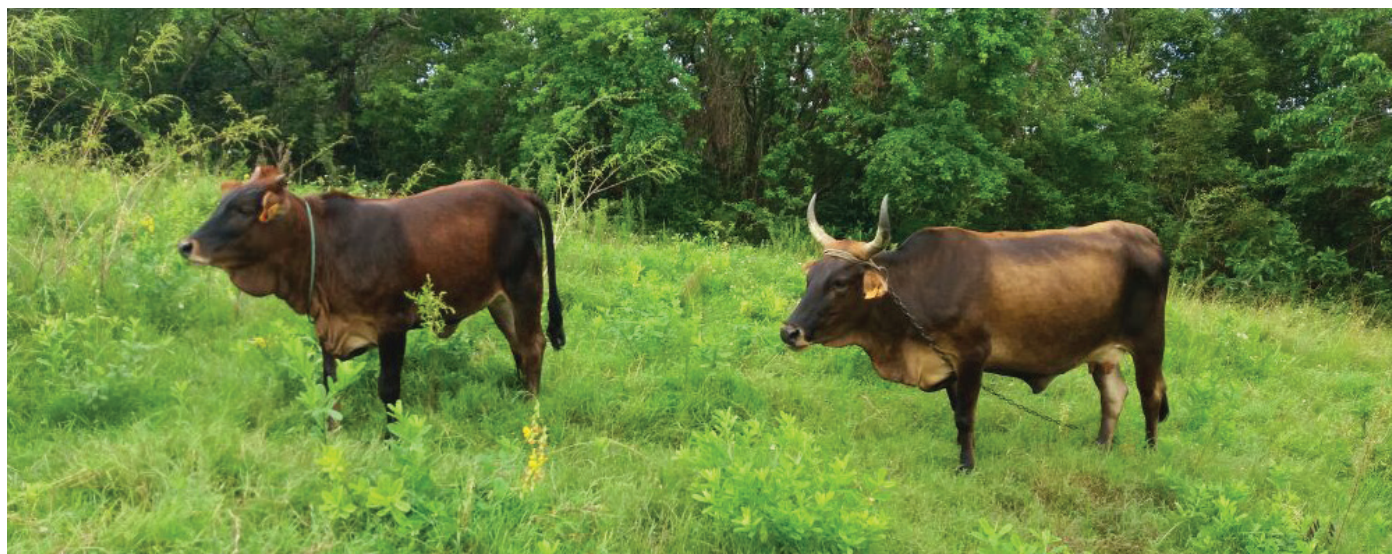
Les vaches sont réformées principalement sur des critères d'âge, d'état général et de docilité.

Performances du troupeau

Date moyenne de vêlage	Août
Taux de gestation	100 %
IVV (j)	406
Taux de productivité numérique*	100 %

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 vaches d'effectif moyen présent.

Les résultats présentés correspondent à une année en rythme de croisière avec de bonnes performances techniques (3 vêlages pour 3 vaches mises à la reproduction). D'une année à l'autre, les résultats peuvent fluctuer en fonction de facteurs externes (mortalité, attaques de chiens, disponibilité des taureaux).



Commercialisation et production de viande

Les animaux finis sont vendus à la coopérative entre 2 et 3 ans. L'objectif de production est de 2 à 3 animaux livrés par an.

Poids/tête	225 kg carc.
Prix unitaire	5,2 €/kg carc.
Producion Brute de Viande Vive (PBVV)	125 kg vif/UGB

L'ALIMENTATION DES BOVINS

La conduite du pâturage se fait au piquet ce qui permet une bonne gestion des disponibilités fourragères. Bien que les surfaces ne soient pas fertilisées, l'exploitation est autonome en fourrages. L'affouragement en vert a été pratiqué par Mme et M. Salomon à une période mais a été abandonné car les animaux à l'attache gaspillaient énormément d'herbe.

Les animaux sont déplacés deux fois par jour en saison sèche, une fois le reste de l'année.

Les jeunes bovins à l'engraissement reçoivent 1,5 kg d'aliment concentré/jour pour accélérer leur croissance. Les vaches peuvent aussi avoir du concentré si la saison sèche est marquée.

Une des caractéristiques de ce système est la variabilité des surfaces disponibles. En effet, hormis les surfaces principales qui ont toujours été stables, il arrive que les exploitants bénéficient temporairement de terrains qui leur sont mis à disposition. En contrepartie, les bovins entretiennent les surfaces à moindre coût. Dans le cas de Mr et Mme Salomon, depuis quelques années, ces échanges se font plus rares compte tenu de la diminution de leurs activités et de l'approche de la retraite.



Assolement et indicateurs gestion fourragère

Chargement apparent	2,3 UGB/ha SFP
Aliments concentrés	300 kg/UGB

RESULTATS ECONOMIQUES

Résultats en conjoncture 2016 – exploitation en croisière

A cette échelle, le système du petit détenteur de bovins nécessite une activité complémentaire (agricole ou pas) afin d'assurer la rémunération d'une famille. Mr Salomon exerce d'autres activités professionnelles, à temps partiel.

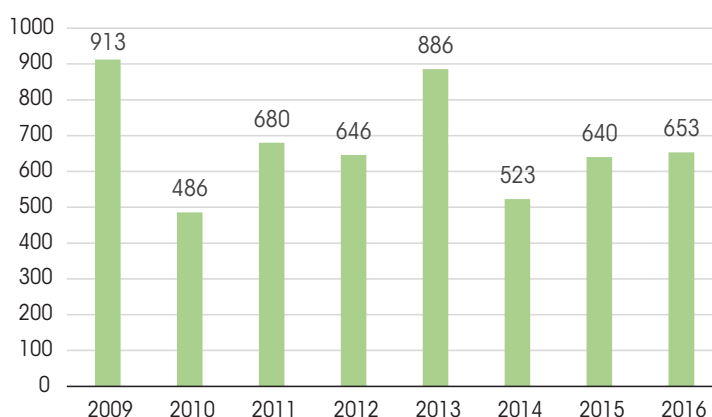
Le couple produit aussi des volailles, des œufs, des porcs et des cultures maraîchères pour de l'autoconsommation familiale. En cas de surplus, la production est vendue en direct aux consommateurs. Tous les bovins sont nourris avec des aliments concentrés pour bétail mais aussi avec des coproduits de cultures.

Résultats économiques

Marge brute atelier/vache	1 570 €
Marge brute atelier/UGB	640 €
Marge brute atelier/ha SFP	1 500 €

Ce système est efficace économiquement (EBE = 60 % PB) et très économe en intrants. Les bons résultats sont liés à la bonne maîtrise de la reproduction et à la bonne gestion des ressources en herbe. Cependant étant donné la petite taille de l'atelier bovin, la moindre fluctuation dans les résultats techniques (mortalité, taux de gestation) a un impact immédiat sur les performances économiques.

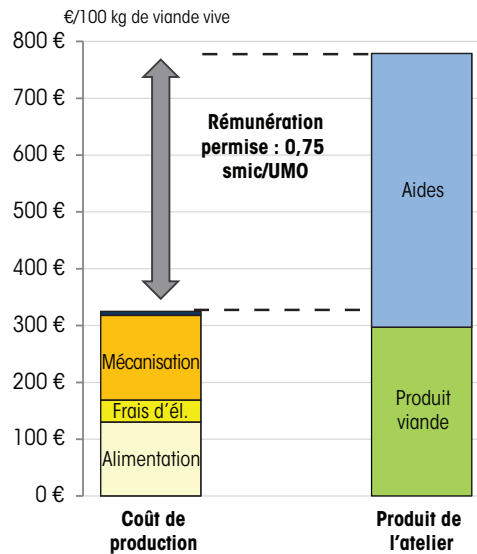
Variabilité de la marge brute en €/UGB



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Coût de production de l'atelier bovins viande hors rémunération de l'éleveur et des capitaux propres

Coût de production total		€/100 kg de viande vive
Coût de production total		325
Travail	0	
Foncier et capital	7	
Frais divers de gestion	0	
Bâtiments et installations	0	
Mécanisation	149	
Frais d'élevage	39	
Approvisionnements des surfaces	0	
Alimentation des animaux	130	
Produit total		779
Produit viande	297	
Autres produits	0	
Aides	482	



Le coût de production de cet atelier est de 325 €/kg vif et la rémunération permise se situe autour de 0,75 SMIC par UMO.

EN CONCLUSION

Au regard des résultats, le système semble performant. En travaillant sur plusieurs spéculations, Mme et M. Salomon ont pu assurer la pérennité de leur exploitation ainsi qu'une trésorerie correcte.

Cependant, il est important de noter que ce sont les revenus issus des activités professionnelles annexes de M. Salomon qui ont permis au couple de maintenir son mode de vie.

Désormais, Mme et M. Salomon souhaitent conserver un cheptel réduit en vue de diminuer la manipulation des animaux et la pénibilité du travail. L'objectif sera d'une part d'entretenir le terrain familial et d'autre part de maintenir cette activité sans pour autant chercher à atteindre une performance économique.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achévé d'imprimer en Novembre 2017
ISBN : 978-2-36343-890-4
Novembre 2017 – Référence Idele : 0017 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

